



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION MERCREDI 14 FEVRIER 2024 // N°749 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU
LE MAROC FAIT LA PROMOTION DE SON AGENDA COLONIALISTE

Lire en page 16



EN COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PAYS AFRICAINS
L'ALGÉRIE RENFORCE SON POTENTIEL DE HUB ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL

Lire en page 16



DJAMIL AISSANI, RESPONSABLE DU CDHB À L'EXPRESS :
«NOUS AVONS LOCALISÉ PLUSIEURS BIBLIOTHÈQUES DE MANUSCRITS INÉDITS DANS LA WILAYA DE BÉJAIA »

Lire l'interview en p 4



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE À ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA ZLECAF

« L'ALGÉRIE VA CRÉER DES ZONES DE LIBRE-ÉCHANGE CETTE ANNÉE »

Lire en page 3



RAFAH, SOUS LE FEU D'UNE NOUVELLE OFFENSIVE

L'ENTITÉ SIONISTE DÉFIE DE FAÇON ÉHONTÉE LES APPELS LANCÉS PAR LE MONDE ENTIER

Lire en page 16



Fermeture de l'espace aérien du Niger aux vols commerciaux au départ et à destination du Nigeria



L'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a annoncé la fermeture de l'espace aérien du Niger aux vols commerciaux au départ ou à destination du Nigeria. "L'espace aérien de la République du Niger est ouvert à tous les vols commerciaux internationaux et nationaux du sol à illimité, sauf pour les vols commerciaux en provenance ou à destination du Nigeria", a indiqué une note de l'ASECNA consultée par Anadolu. "Ces restrictions n'affectent pas les vols commerciaux qui survolent l'espace aérien du Nigeria sans s'y poser", a précisé la même source. Cette décision intervient après le retrait fin janvier du Niger -

ainsi que du Burkina Faso et du Mali - de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dirigée par le président nigérian, Bola Tinubu. Des médias nigériens avaient rapporté que les autorités nigériennes avaient décidé d'interdire l'accès à l'espace aérien du Niger aux vols en provenance et à destination du Nigeria, en réponse à une décision du Nigeria d'interdire son espace aérien aux vols en provenance et à destination du Niger conformément aux sanctions de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) contre le Niger après le coup d'Etat du 26 juillet dernier. Le Niger a déjà fermé son espace

aérien à "tous les vols militaires opérationnels et les autres vols spéciaux" au lendemain du coup d'État. Appliquée depuis le 6 août dernier, cette mesure stipule que ces vols militaires ou spéciaux « ne sont permis que sous réserve de l'autorisation préalable des autorités compétentes », selon l'ASECNA.

MOODY'S ABASSE LA NOTE DU NIGER À « CAA3 » SUITE À L'ACCUMULATION DE DETTES IMPAYÉES

Les lourdes sanctions économiques et financières imposées par la CEDEAO à Niamey depuis fin juillet 2023 empêchent les nouvelles autorités militaires d'honorer les engagements du pays sur le marché régional des titres publics. L'agence de notation financière, Moody's Investors Service, a annoncé, dans un communiqué rendu public, l'abaissement de la note d'émetteur à long terme du Niger en monnaie locale et en devises étrangères de « Caa2 » à « Caa3 », en raison de l'accumulation de dettes impayées du pays, depuis le coup d'État du 26 juillet 2023. Cette note se situe dans « la catégorie spéculative », à deux crans au-dessus du défaut de paiement sur l'échelle de notation de Moody's. L'agence américaine a cependant modifié la perspective de la note souveraine du Niger de « négative » à « stable », en raison notamment de l'augmentation probable des recettes en devises de ce pays d'Afrique de l'Ouest à partir de 2024.

LA MISSION INTROUVABLE DE L'ÉLYSÉE POUR L'EX-PATRON DE LA DGSE

La présidence de la République cherche une mission à confier à Bernard Émié, l'ancien directeur général de la DGSE, après son éviction le 20 décembre 2023. Pressenti pour mener les « affaires du Sahel », Barkhane en a été évincé, de sorte qu'il lui est difficile, voire impossible, d'y remettre les pieds, surtout dans le contexte actuel, marqué par une fronde généralisée saharo-sahélienne, contre les intérêts ou même la simple présence de la France dans la région.

LIVRE : « LES DESTRUCTEURS », PAR JEAN-LOUP IZAMBERT

Fin de l'Empire américain et émergence d'un nouveau pôle d'attraction ?

Jean-Loup Izambert avait bouclé sa série sur la Santé par un dernier sur les dangers de la « vaccination ». Dans ce nouveau livre**, il change son angle d'analyse pour se concentrer sur l'Empire américain, pronostiquant même sa fin et l'émergence d'un nouveau pôle d'attraction à l'est



de l'Europe. Le livre pose les bases historiques de cet empire pour permettre au lecteur de comprendre comment les dirigeants américains officiels ou dans l'ombre ont façonné les événements depuis au moins la chute du mur de Berlin pour pousser leur avantage, du moins c'est ce qu'ils pensaient. Le livre vaut aussi pour les chapitres consacrés à John Perkins, dont le nom ne vous est sans doute pas inconnu, car il est l'auteur du fameux livre, « Les Confessions d'un assassin financier ». Il nous raconte par le menu comment les multinationales américaines pouvaient avoir la mainmise sur les marchés, comment l'état américain et ses organisations affiliées, y compris celles officiellement neutres comme le FMI, pouvaient endetter et tenir les Etats cibles pour piller tout ce qui était possible. John Perkins a même cette remarque terrible sur les dérives actuelles : « Des activités qui auraient été considérées comme immorales, inacceptables et illégales à mon époque sont maintenant devenues des pratiques courantes. Des allées de Wall-Street à celles de la Maison-Blanche, rien n'échappe à cette mafia, et Jean-Loup Izambert nous montre comment ces dernières années cette engeance s'est installée dans les capitales européennes grâce notamment à la crise du Covid qui aura servi de cheval de Troie aux multinationales de l'Empire. La France n'est pas en reste avec son gouvernement actuel : l'affaire Alstom, le dépeçage du service public par les fameux cabinets de conseils et le pillage des armées pour envoyer tout ce qui est possible alimenter la guerre en Ukraine. Le livre se termine sur une émergence qui se lève à l'Est. Certains pays qui avaient résisté à la pression de ces fameux destructeurs, bâtissent patiemment des structures nouvelles pour accueillir les Etats qui souhaitent s'émanciper de leur lourde tutelle occidentale. OCS, BRICS, Route de la soie sont les outils de cette reconquête.

NETANYAHU A MANDATÉ LE CHEF DU MOSSAD POUR NÉGOCIER UN ACCORD DE LIBÉRATION DES OTAGES

Netanyahu a décidé de répondre favorablement à la demande du Président américain, Joe Biden, et d'envoyer une délégation au Caire pour négocier un accord de libération des otages. C'est

Dadi Barnea, le chef du Mossad, qui dirigera cette délégation. Barnea mais aussi le chef du Shabak, Ronen Bar, rencontreront le chef de la CIA, celui du renseignement égyptien et le

Premier ministre qatari dans le but de faire avancer les pourparlers en vue d'obtenir la libération des 134 otages restants aux mains du Hamas. L'envoi d'une délégation avait été freiné dans

un premier temps, compte tenu des exigences jugées totalement surréalistes du Hamas. Malgré cela, les Etats-Unis maintiennent leur optimisme et pensent qu'un accord peut être obtenu.

Biden a donc demandé à Netanyahu lors de leur dernière conversation téléphonique d'envoyer des représentants au Caire.

Sénégal/Présidentielle reportée : le bilan des manifestations s'alourdit à 3 morts

Le bilan des manifestations contre le report de l'élection présidentielle au Sénégal est passé à trois morts, avec deux cas constatés samedi. Modou Guéye, vendeur de 23 ans, a succombé à ses blessures samedi à l'hôpital Principal de Dakar, a constaté le correspondant d'Anadolu à Dakar. Le

certificat de genre de mort établi par la structure hospitalière évoque un traumatisme thoraco-abdominal par arme à feu. Il a été atteint d'une balle près de la gare du TER de Colobane à Dakar lors des manifestations de vendredi. A Ziguinchor où les affrontements se sont poursuivis pour une

deuxième journée consécutive, Landing Camara dit Diedhiou, élève au lycée Djignabo de Ziguinchor, a perdu la vie samedi soir après avoir été admis au service d'urgence de l'hôpital régional de Ziguinchor. "Le jeune Landing a finalement succombé à ses blessures, après avoir reçu

une balle au niveau de la tête lors des manifestations", a témoigné l'adjoint au maire Bassirou Coly. Ces deux morts viennent s'ajouter à l'étudiant Alpha Yero Tounkara, tué vendredi lors de manifestations à l'université Gaston Berger de Saint Louis au nord du pays.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE APPELLE À ACCÉLÉRER LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE LA ZLECAF

« L'Algérie va créer des zones de libre-échange cette année »

Le Chef de l'Etat a souligné l'importance qu'accorde l'Algérie à l'investissement dans les infrastructures de base. Il a cité les exemples de la route transsaharienne qui relie six pays ou encore la route Tindouf-Zouerate entre l'Algérie et la Mauritanie et la dorsale à fibre optique.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la création de zones de libre-échange en 2024 avec les pays voisins, lors d'un discours prononcé hier, à l'occasion de la réunion du Comité d'orientation des chefs d'Etat et de Gouvernement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). « L'Algérie connaîtra en 2024 la création de zones de libre-échange avec ses pays voisins, à commencer par la Mauritanie, puis le Mali et le Niger, la Tunisie et la Libye », affirme-t-il.

Dans ce contexte, le Président Tebboune a exprimé l'attachement de l'Algérie à atteindre les objectifs de développement économique et d'intégration continentale. Cette intégration, ajoute-t-il, concerne essentiellement l'amélioration des infrastructures à travers l'augmentation des partenariats entre les secteurs public et privé.

Le Président Tebboune a mis l'accent, par ailleurs, sur l'amélioration des réseaux régionaux de production et de commerce en renforçant les capacités de production, mais aussi en poursuivant les efforts visant à renforcer le rôle du secteur industriel, le but étant de créer des chaînes



de valeur ajoutée à l'échelle mondiale.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a mis l'accent sur la nécessité de mobiliser les ressources humaines, techniques et financières pour réaliser les projets de développement continental africain, et plaidé pour une consolidation des efforts en vue d'atteindre une intégration économique continentale, appelant à accélérer la mise en œuvre de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

De même, le président de la République a souligné l'importance qu'accorde l'Algérie à l'investissement dans les infrastructures de base. Il a cité les exemples de la route transsaharienne qui relie six pays, ou encore la route Tindouf-Zouerate entre l'Algérie et la Mauritanie et la dorsale à fibre optique.

Il a également évoqué le gazoduc transsaharien et les projets nationaux de développement des chemins de fer qui peuvent s'étendre aux pays voisins à l'image de la route transsaharienne. Le Chef de

l'Etat a appelé, par ailleurs, à soutenir les initiatives constructives qui contribuent

au développement du continent africain.

I.M.Amine

R.N.

LAAGAB ANNONCE DE NOUVEAUX MÉCANISMES POUR DÉVELOPPER LA RADIODIFFUSION

« Spécialiser les radios dans différents domaines »

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a annoncé, hier, à Tlemcen, que de nouveaux mécanismes seront mis en œuvre pour assurer le développement de la radiodiffusion. Laagab a indiqué, dans son intervention à l'ouverture d'une conférence organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la radio, que son ministère œuvre à développer la radiodiffusion, à travers le lancement et le développement de la "radio de l'autoroute", qui facilite aux usagers de la route la réception sans interruption des ondes radio. Parmi ces mécanismes, il a fait part de démarches visant à soumettre un mémorandum au ministère de l'Industrie pour la fabrication

des véhicules équipés des techniques de capture radio numérique terrestre, affirmant que "la radio numérique terrestre doit être développée, y compris dans les véhicules importés qui seront appelés à être équipés par ces techniques". Il a déclaré, dans ce cadre, que "nous avons lancé la diffusion de la radio numérique, depuis 2018, dans le but de répondre aux demandes croissantes sur ce type de radiodiffusion, qui reste le moyen idéal pour répondre à ces demandes", soulignant que cette technologie permet la diffusion de 20 programmes par rapport à la diffusion sur les ondes "FM", devenues encombrées et à coûts élevés. Le ministre a souligné, par ailleurs, que les pouvoirs publics

ont déployé de grands efforts pour développer les performances radiophoniques en Algérie, "pour que les radios deviennent spécialisées dans différents domaines", ajoutant que, dans ce cadre, l'Entreprise de Télédiffusion d'Algérie (TDA) a été renforcée par un grand nombre de stations de diffusion.

Laagab a fait savoir, en outre, que "la radio, malgré la concurrence d'autres médias, reste la première source d'information pour plus de quatre milliards de personnes et continue de maintenir sa position, malgré l'évolution de la diffusion par Internet, au point que le monde compte aujourd'hui plus de 60 000 stations de radio".

I.Med

LE DR LAÏD ZEGHLAMI, ENSEIGNANT EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 3 :

« La restructuration des partis politiques est nécessaire pour leur redonner vie »

Propos recueillis par F.O.

Le politologue et enseignant en sciences de la communication et de l'information s'est longuement appesanti sur les motifs de la léthargie politique que tout le monde observe depuis un certain temps.

Quelles sont ses causes et les mesures à prendre au sein de ces formations politiques pour leur redonner de la consistance ?

Pour Zeghlami, « la stagnation politique observée ces dernières années est due en grande partie à l'incidence sur la plupart des partis politiques des crises qui ont frappé le pays économiquement et politiquement sous le règne de l'ancien système, une dérive que le hirak est venu à temps corriger et remettre sur les rails ».

Toutefois, cela a conduit à l'émergence politique des indépendants et des libéraux

sur la scène politique après les élections, que ce soit à l'Assemblée populaire nationale, dans les assemblées populaires ou de wilaya. Zeghlami estime que cette absence du terrain ressort clairement du fait que ces partis ont subi dans le même temps un revers politique et électoral, car après la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, ils ont été frappés par de nombreux changements et correctifs dans leur composition politique, comme ce fut le cas pour le Front de libération nationale, le Rassemblement national et d'autres partis encore, d'où la rupture avec le citoyen. Cela avait eu un impact sans pareil par rapport à l'activité politique et l'absence de création politique au sein des partis.

Zeghlami explique cela par le fait établi que « la société civile ne peut pas être

remplacée par des partis politiques, ni les partis politiques par la société civile, car chacun d'eux a un cadre clair avec son propre contexte, ses objectifs et ses exigences, de même que la société civile est constituée d'organisations caritatives apolitiques, les associations économiques, culturelles, scientifiques et autres. C'est la société apolitique. En revanche, la classe politique est considérée comme le pilier de la politique, et il existe plus de 70 partis politiques en Algérie ».

Zeghlami a également souligné la « nécessité pour les partis de revoir leur politique afin de réapparaître sur la scène politique aux côtés de la société civile ». Il confirme que « la scène politique a été récemment réinvestie par certains partis, comme le Parti des travailleurs et le HMS », et « le Président de la République avait même reçu les chefs de ces partis pour pousser la scène

politique à une meilleure performance ». Dans le même contexte, Zeghlami a estimé que « le moment est venu de se revitaliser et que l'État a besoin d'activités et d'actions politiques pour remodeler les partis politiques, une nouvelle constitution et renouveler les structures de l'État à travers des élections aux niveaux wilayal et municipal, ainsi qu'à l'Assemblée populaire nationale, avec la contribution de la frange libérale (indépendante), d'autant plus que nous sommes à la veille des élections ». De ce fait, « et à quelques mois des élections présidentielles, il faut créer un sursaut qualitatif et un dynamisme politique pour retrouver de la vigueur, renforcer ses positions et réinventer une base militante solide en créant des groupes responsabilisés avec une morale et des valeurs ».

ATTAF REPRÉSENTE LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA 44^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Chargé par le Président de la République, le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, est arrivé hier soir à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour participer aux travaux de la 44^e session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine, UA, qui se déroulera les 14 et 15 février.

Selon un communiqué du ministère, cette session s'inscrit dans le cadre de la préparation du 37^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, prévu les 17 et 18 février.

Les travaux aborderont, ajoute le communiqué, de nombreux sujets liés aux développements internationaux et régionaux, ainsi qu'à l'action africaine commune dans ses divers aspects sécuritaires, politiques, économiques et sociaux. Le communiqué précise également qu'en marge des travaux du Conseil exécutif, le ministre Ahmed Attaf devrait tenir des réunions bilatérales avec plusieurs de ses homologues des pays africains frères.

DJAMIL AISSANI, RESPONSABLE DU CENTRE DE DOCUMENTATION SUR L'HISTOIRE DE BEJAÏA (CDHB) À L'EXPRESS :

«Nous avons localisé plusieurs bibliothèques de manuscrits inédits dans la wilaya de Béjaïa»

Inauguré en 2021 et abrité par la bibliothèque principale de lecture de Béjaïa, le Centre de documentation sur l'histoire de Béjaïa (CDHB) mis sur pied par la société savante Gehimab s'assigne comme principale mission de localiser, d'identifier, de classer et de collecter toute la production intellectuelle ayant eu pour objet Béjaïa. En trois années d'existence, ce centre, devenu un point de chute de tous les intellectuels et chercheurs visitant Béjaïa, a accompli un travail remarquable dans l'animation intellectuelle de la ville des Hammadites. Son responsable, Djamil Aissani, nous en parle.



L'EXPRESS : QUELS SONT LES NOUVEAUX DOCUMENTS RELATIFS À BÉJAÏA ET À SA RÉGION QUE VOTRE CENTRE A COLLECTÉS CES DERNIERS MOIS ?

Djamil Aissani : Il y a tout d'abord, les publications 2023 de la Société savante GEHIMAB (Groupe d'Etudes sur l'Histoire des Mathématiques à Béjaïa, <http://www.gehimab.org>) à savoir : a) Le livre « HiSET : Histoire des Sciences Exactes et des Techniques au Maghreb (11e - 19e siècles) », qui va paraître au mois de mars 2024 aux éditions CNRPAH Alger (320 pages) et qui présente l'historique du travail réalisé à Béjaïa dans ce domaine. Il s'agit véritablement d'un ouvrage de référence qui regroupe les textes des communications présentés en mars 2020 au fameux Colloque National HiSET qui avait été organisé à Tlemcen, au Centre des Etudes Andalouses (par le Dr Ismet Touati et par moi-même). B) Le chapitre « Tribus et Familles : les savants Mashdaly de l'époque médiévale » à paraître au mois de mars 2024 dans un beau livre « La famille dans le monde musulman médiéval : parenté, pouvoir et marginalité », aux éditions « LMAIM », Tunis. C) L'article « .Rihla et Siyahas au Maghreb central et vers l'Orient au XVIIIème siècle : cas du voyageur Hocine al-Wartilani (1713 - 1779), paru (en espagnol et en français) dans la Revue Internationale Quaderns de la Mediterrània, Volume 33, (Travel and Mediterranean Memory), 39 - 51, IEMed Editions, Barcelona, 2022..QM33_Djamil_Aissani_Rihla_et_siyahas_FR.pdf (iemed.org).d) L'article «Le Commandant Kaci : des maquis de la Wilaya III au commandement de la base de l'Est (Tunis) ». Revue d'Histoire Méditerranéenne, Vol. 04, n° 2, Département d'Histoire - Université de Béjaïa Ed., Septembre 2022, pp. 32 - 46. Le Commandant Kaci : des maquis de la Wilaya III au Commandement de la Base de l'Est (Tunis) | ASJP (cerist.dz) e)Le chapitre « L'enseignement des mathématiques au Maghreb central au XVIe siècle », qui est paru dans le livre «L'activité mathématique dans une société en mutation », aux éditions « EMF - Espace

Mathématique Francophone », Cotonou, Bénin, décembre 2022. Par ailleurs, le Centre CDHB a acquis un certain nombre de documents spécialisés en rapport avec la région de Béjaïa, l'Algérie, le Maghreb et la Méditerranée.

QU'EN EST-IL DU PROJET « FONDS OTTOMAN » DU CDHB ?

Il s'agit d'un gros dossier que le CDHB peine à mettre en œuvre. En effet, nous avons été invité officiellement par le gouvernement de la république de Turquie en 2019 à effectuer une mission scientifique à Istanbul et dans d'autres localités où se trouve des archives liées à Béjaïa et à l'Algérie à l'époque ottomane. Nos investigations aux archives impériales, dans certaines bibliothèques de manuscrits spécialisées, à l'Université et dans des centres de recherche nous ont permis de localiser des centaines de documents écrits en Osmani (turc ancien). Notre guide-interprète nous avait aidé dans cette tâche. Mais maintenant, il s'agit d'identifier ces documents, de les répertorier, de les classer (avec des mots-clés précis) et ainsi de pouvoir les mettre à la disposition du public. Ce travail colossal nécessite des moyens spécifiques et un personnel spécialisé, ainsi qu'un savoir-faire que nous n'avons pas encore.

HORMIS CES NOUVEAUX DOCUMENTS QUE VOUS LOCALISEZ EN TURQUIE COMME VOUS DITES ET QUI ATTENDENT TRADUCTION, AVEZ-VOUS TROUVÉ DES DOCUMENTS NOUVEAUX DANS DES BIBLIOTHÈQUES PRIVÉES, COMME CELLE DE CHEIKH LMOUHOUB OULAHBIB ?

D'abord une précision. Concernant ce fonds ottoman, notre tâche n'est pas de traduire ou bien d'exploiter les documents, mais simplement de les identifier et de les classer pour faciliter les investigations des chercheurs. Nous avons localisé plusieurs bibliothèques de manuscrits dans la Wilaya de Béjaïa. Leurs propriétaires nous ont contactés pour que l'on travaille sur leurs fonds documentaires. Ici aussi, il s'agit d'un travail

colossal qui nécessite du temps et des moyens. Je rappelle que l'exploitation de la bibliothèque de Cheikh Lmuhub (à Tala Ouzrar, Commune de Aïn el-Graj, Wilaya de Sétif) nous a demandé 02 ans de travail (pour reconstituer les manuscrits qui étaient détériorés, pour les identifier et pour établir le catalogue).

AU TOTAL, COMBIEN DE DOCUMENTS TOUTES DISCIPLINES CONFONDUES POSSÈDE ACTUELLEMENT VOTRE CENTRE ?

Nous mettons à disposition du public plus de 450 articles et ouvrages en rapport avec Bougie et la Kabylie. Comme nous donnons accès à tous les manuscrits que nous avons traités (plus de 600). De même, pour les dépliant-magazines produits sur des thèmes spécifiques (environ une centaine). Enfin, nous avons pratiquement tous les livres de référence sur Béjaïa et sa région. La majorité de ces documents sont écrits en quelle langue ?

Les publications du GEHIMAB sont dans plus de douze langues. Quand aux manuscrits que nous avons, ils sont en arabe, en berbère, en arabe dialectal et en Osmani.

AVEZ-VOUS RÉALISÉ DES CATALOGUES POUR RECENSER TOUS CES DOCUMENTS ?

Oui, le catalogue des manuscrits d'Afniq n'Ccix Lmuhub a été édité par le CNRPAH Alger en 2010. C'est un beau livre que l'on peut acquérir au niveau de la librairie, près du Musée du Bardo (Alger). En 2011, nous avons édités le beau livre « Les échanges intellectuels Béjaïa - Tlemcen », édité par le Ministère de la Culture et qui peut être acheté au niveau du Musée MAMA Alger. Le beau livre en langue arabe est également disponible.

D'APRÈS LES RECHERCHES QUE VOUS AVEZ EFFECTUÉES, QUELLE EST LA PÉRIODE LA PLUS DOCUMENTÉE DE L'HISTOIRE DE BÉJAÏA ?

Les périodes les plus documentées sont la période coloniale, la période médiévale et la période espagnole. Mais des travaux récents nous permet de mieux connaître les périodes antiques (grâce à la découverte de nombreuses stèles lybico-berbères) et préhistoriques (avec les travaux au niveau des grottes d'Afalou - Malbou et de Gueldamane - Bou Hamza). La société savante Gehimab dont vous êtes le président a produit depuis sa création en 1991 ce jour de nombreux et précieux documents portant sur Béjaïa.

A COMBIEN S'ÉLÈVE APPROXIMATIVEMENT L'APPORT DES PRODUCTIONS DE GEHIMAB DANS LES COLLECTIONS DE CE CENTRE ?

Les publications spécialisées de la Société savante GEHIMAB dans des revues et dans des ouvrages collectifs avoisinent les 150 publications. A cela s'ajoute une vingtaine de livres, une vingtaine de livrets, une centaine de dépliant-maga-

zines, ainsi que des dizaines de rapports et dossiers rédigés à la demande des pouvoirs publics et d'institutions spécialisées

A PART LES COLLECTIONS DE DOCUMENTS EXPOSÉES AU PUBLIC, QUELLES AUTRES ACTIVITÉS PARALLÈLES ORGANISE LE CENTRE ?

Une fois par mois, le CDHB/Gehimab organise une rencontre autour d'un thème spécifique, ayant un rapport (histoire, anthropologie, science, langue, religion,...) avec Béjaïa et sa région, avec l'Algérie, le Maghreb et la Méditerranée. Depuis janvier 2023, nous avons organisé treize rencontres sur des thèmes diversifiés et animées par des spécialistes de renommée établie, issus de 06 pays différents (Allemagne, Tunisie, Portugal, France, Etats-Unis, Algérie). Nos deux dernières rencontres sont l'exposition - hommage à notre défunt ami, l'artiste - peintre Abdelkrim Remila (septembre), celle qui concerne « l'histoire de la musique à Béjaïa, à travers les écrits » animée par le Dr Triki Yamani Hadj Mohamed. A cette occasion, ce dernier a réalisé une vente dédicace de son dernier livre (présentée lors du dernier SILA - Salon International du Livre d'Alger), intitulée « De Bab Djad à Bab el Louz ». Il y a eu ensuite la conférence - débat « Amazighité et Islam » animée par l'auteur et essayiste Brahim Tazaghart, Djamel Mechehed, Sadek Bala et Mokrane Chikhi. A cette occasion, M. Tazaghart a fait une vente - dédicace de son ouvrage en Tamazight sur le Prophète Mohamed (nouvelle édition - novembre 2023).

QU'AVEZ-VOUS PROGRAMMÉ POUR CES PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2024 ?

Au début de cette année 2024, nous avons accueilli une délégation de la ville de Miliana. En effet, l'Algérie va célébrer durant toute l'année 2024 le 500ème anniversaire de la mort de Sidi Ahmed Ben Yucef (1524 - 2024). Une caravane culturelle sillonne les lieux en rapport avec ce Saint-Patron de Miliana. La première étape a donc eu lieu à Béjaïa car c'est dans cette cité que cet éminent savant - soufi a fait ses études vers 1460. De nombreux lieux de la Kabylie ont un rapport avec lui : Ath Menguélet (ou il aurait créé une Zawiyya), Tifzioui - Azzefoun, Guergour,...). Après la conférence - débat, une Siyaha (circuit à caractère culturel, spirituel et touristique) a été mis en place : Mausolée - Zawiyya Sidi Yahia az-Zwawi (port - pétrolier), Musée Bordj Moussa, Mausolée Sidi Touati, Casbah.

UN DERNIER MOT ?

Merci beaucoup d'avoir accordé de l'importance à ce Centre de Documentation. Le travail à effectuer est colossal, aussi nous avons besoin de plus de moyens pour qu'il puisse fonctionner correctement. Nous cherchons actuellement à recruter un bibliothécaire permanent qui permettra un fonctionnement professionnel.

Propos recueillis par Boualem B.

ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Une convention entre la CAAT et le Fonds algérien des start-up

Une convention entre la Compagnie algérienne des assurances (CAAT) et le Fonds algérien des start-up (ASF) a été signée, lundi, permettant d'assurer une couverture adaptée à la nature des start-up dans le domaine des assurances, au profit des bénéficiaires des financements de l'ASF.



La convention a été signée par le Président-directeur général (P-dg) de la CAAT, Nacer Sais et le directeur général de l'ASF, Okba Hachani, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faïd et la secrétaire générale du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nassima Arhab. Ladite convention tend essentiellement à servir de trait d'union entre l'ASF et la CAAT pour faciliter les procédures permettant de bénéficier des solutions relatives à la couverture d'assurance conçue spécialement pour les start-up, dont l'activité est caractérisée par la présence de plusieurs risques. Dans une allocution à cette occasion, Faïd a salué l'initiative de la CAAT qui a mis en place un nouveau produit d'assurance «entièrement numérisé», conçu exclusivement pour les start-up en vue de garantir une couverture suffisante de la plupart des risques auxquels ces entreprises peuvent être exposées. «La convention signée, lundi, prévoit d'assurer une couverture à tous les bénéficiaires des

financements octroyés par l'ASF et à ce titre, le Fonds aura contribué à écarter un aspect des risques qui pourraient se répercuter négativement sur l'activité des start-up et leur capacité à préserver leur équilibre financier, ce qui est bénéfique pour l'ASF, même de façon indirecte», a souligné le ministre. Faïd a émis le vœu de voir toutes les compagnies actives sur le marché d'assurance national suivre l'exemple de la CAAT, affirmant que cette convention «permettra certainement de développer un environnement favorable à la réalisation de l'objectif noble tracé par l'État algérien, à savoir la construction d'une économie diversifiée créatrice de richesses et d'emplois». Il a rappelé les moyens importants mobilisés en Algérie durant les dernières années, grâce aux initiatives et orientations du président de la République pour la relance du secteur des start-up qui sont «aujourd'hui, a-t-il dit, au cœur des stratégies économiques, vu leur importance majeure dans la création de la

valeur ajoutée et leur contribution à la relance de la dynamique économique et sociale». Pour sa part, Mme Arhab a souligné que «grâce aux solutions d'assurance offertes par la CAAT, cette convention donnerait «une plus grande valeur marchande» aux start-up aux niveaux local et international, la

qualifiant «de nouveau jalon qui vient s'ajouter à la stratégie d'appui à ces entreprises». Elle a également relevé l'importance des solutions numériques contenues dans cette convention, à travers l'échange numérique des informations entre les sociétés d'assurances et le Fonds. De son côté, Nacer Sais

a affirmé que cette convention «exprime la volonté des deux parties d'accompagner la dynamique de développement des start-up en Algérie, et ce, à travers le développement d'un produit d'assurance numérique de qualité, destiné exclusivement à cette catégorie d'entreprises». **R.N.**

USTHB

Rencontre-débat avec des entreprises du secteur socio-économique

L'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar a organisé une rencontre-débat réunissant des responsables de plusieurs entreprises du secteur socio-économique et des étudiants de l'Université, indique hier un communiqué de l'université. S'inscrivant dans le cadre des activités du Bureau de Liaison «Entreprises-Université (Bleu-Université)», cette rencontre, qui s'est déroulée lundi au siège de l'Université, a réuni les représentants de plusieurs entreprises nationales liées à l'USTHB par des conventions de partenariat, notamment GITRAMA et certaines de ses filiales, à savoir GTA, la Météo, Extranet et certaines de ses filiales. «Après une présentation des différentes entre-

prises aux étudiants, un débat sous forme de panel a permis à ces derniers de s'informer sur les modalités de création de Start up ainsi que son accompagnement financier et juridique. Le rôle des différents partenaires, étudiants, entreprises, incubateur et université, a été, à cette occasion, bien défini», a souligné ledit communiqué. De prochaines réunions sont prévues dans un avenir proche avec chacune des entreprises séparément afin de présenter les thématiques et les problématiques spécifiques de chaque partenaire, informe l'Université qui envisage de proposer également aux entreprises de faire des «appels à projets innovants qui seront mis à la disposition des étudiants sous forme de concours». **R.N.**

CONTRIBUTION

Révolutionner la gestion des déchets grâce à la numérisation

Par Karim Ouamane (*)

Les méthodes traditionnelles de gestion des déchets sont insuffisantes pour faire face au problème croissant des déchets. Cependant, la numérisation offre l'opportunité de révolutionner les pratiques de gestion des déchets. Elle offre divers avantages, notamment une meilleure efficacité, une rentabilité accrue et une meilleure surveillance et contrôle. En adoptant la numérisation, la gestion des déchets peut devenir plus durable et respectueuse de l'environnement.

La numérisation permet la mise en place de processus efficaces dans la gestion des déchets. Les technologies avancées telles que les capteurs intelligents permettent l'automatisation et l'optimisation. Par exemple, des conteneurs intelligents équipés de capteurs peuvent détecter les niveaux de remplissage et avertir les collecteurs de déchets lorsqu'ils doivent être vidés. Cela réduit les déplacements inutiles et optimise l'allocation des ressources. Des données

en temps réel sur les modes de génération des déchets peuvent également être fournies via des plateformes numériques, permettant aux autorités d'allouer efficacement les ressources et de planifier les stratégies futures de gestion des déchets.

De plus, la numérisation offre des solutions rentables pour la gestion des déchets. En mettant en place des plateformes numériques et des technologies, les opérateurs peuvent réduire les coûts opérationnels associés aux processus de collecte et de transport et améliorer l'allocation des ressources. Par exemple, des outils numériques peuvent suivre et optimiser les itinéraires de collecte des déchets, minimisant ainsi la consommation de carburant et entraînant des économies significatives.

La numérisation permet également une meilleure surveillance et un meilleur contrôle des processus de gestion des déchets. Grâce aux plateformes numériques et à l'analyse des données, les autorités peuvent suivre en temps réel

la génération, la collecte et l'élimination des déchets. Cela permet de détecter rapidement les carences et d'intervenir promptement. Les autorités peuvent identifier la cause profonde d'une génération excessive de déchets dans une zone particulière et prendre les mesures nécessaires pour y faire face. De plus, la numérisation permet un meilleur suivi des déchets dangereux, garantissant une traçabilité et une élimination appropriées pour prévenir toute atteinte à la santé humaine et à l'environnement. C'est à ce titre que l'Agence Nationale des Déchets a développé le Système National d'Information sur les Déchets qui assure la production d'indicateurs en continu et permet de suivre, à titre d'exemple, le suivi du taux de remplissage des centres d'enfouissement technique.

L'implication des citoyens et la sensibilisation sont un autre aspect important de la numérisation. Les applications mobiles et les plateformes en ligne peuvent fournir des informations sur les

horaires de sortie des déchets, les temps de passage des camions, les lieux de dépôt et les techniques de tri. Les citoyens peuvent signaler des problèmes liés aux déchets via des plateformes numériques, à l'image de l'application Ndif de l'Agence Nationale des Déchets, facilitant ainsi une résolution plus rapide. En conclusion, la numérisation joue un rôle crucial dans la révolution des pratiques de gestion des déchets. Elle optimise l'efficacité, réduit les dépenses, permet une surveillance accrue et un contrôle renforcé, tout en engageant les citoyens dans le processus. Il devient primordial d'embrasser la numérisation afin de progresser rapidement vers une gestion rationnelle et durable des déchets en Algérie. La transformation numérique ne se limite pas à la technologie, elle implique un changement vers le meilleur, vers une efficacité et une efficacité accrues.

(*) Karim Ouamane est Directeur Général de l'Agence Nationale des Déchets (AND)

POUR LAAZIZ FAID :

L'introduction en Bourse du CPA participe de la réforme du secteur bancaire

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé que l'ouverture du capital du Crédit populaire d'Algérie (CPA) par son introduction en Bourse participait de la réforme du secteur bancaire pour la consécration de la bonne gouvernance et de la transparence comme critères essentiels et la dynamisation de la Bourse d'Alger afin qu'elle contribue efficacement au financement de l'investissement.

Lors d'une rencontre organisée par le CPA, dimanche soir, autour de cette opération, le ministre a estimé que l'ouverture du capital de cette banque publique revêtait «une importance capitale dans le renforcement de notre système financier, en ce qu'elle vise à réformer et à réorganiser le secteur bancaire dans notre pays pour consacrer la bonne gouvernance, la transparence et l'efficacité comme critères essentiels et réaliser le saut qualitatif auquel aspire l'Algérie». Selon le ministre des Finances, l'introduction en bourse du CPA est de nature à «conférer à la Bourse d'Alger une nouvelle dynamique lui permettant de contribuer efficacement au financement de l'investissement». Cette opération «traduit la confiance dans les potentialités de notre économie et reflète la maturité de notre secteur financier et notre volonté de nous adapter aux évolutions économiques mondiales», a soutenu le ministre. L'ouverture partielle (à hauteur de 30%) du capital de la banque par le biais d'une introduction en bourse lui permettra de consolider sa capacité à appuyer et à accompagner les grands projets, ce qui «contribuera, sans nul doute, à booster l'économie nationale, à travers l'encouragement de l'investissement et de l'innovation et la création d'opportunités pour les hommes d'affaires et les investisseurs», a estimé le ministre des Finances. Faïd a précisé lors de la rencontre, qui s'est déroulée en présence des directeurs généraux des banques et des établissements financiers, qu'il s'agissait d'une étape qui renforcera davantage le secteur bancaire et stimulera la croissance économique en Algérie, saluant «l'engagement notable de la banque et de tous les acteurs pour la réussite de cette importante initiative». Il a, dans ce cadre, exhorté les chefs d'entreprises, les opérateurs économiques et les investisseurs à «participer activement à cette étape cruciale de notre histoire économique en investissant dans le capital du CPA».

R.E.

EN COOPÉRATION AVEC D'AUTRES PAYS AFRICAINS

L'Algérie renforce son potentiel de hub énergétique régional

La coopération croissante de l'Algérie avec des pays africains producteurs d'hydrocarbures, comme le Nigeria, renforce son potentiel de «hub énergétique régional», a noté le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab dans un entretien à la revue «El Djeich», soulignant la «remarquable résilience» de l'Algérie dans un marché gazier mondial instable, en s'imposant comme un «fournisseur gazier sûr et digne de confiance».

«S

ur le plan géopolitique, la localisation algérienne en Afrique du Nord en fait un fournisseur stratégique de proximité pour l'Europe. Sa coopération croissante avec des pays africains producteurs comme le Nigeria pour le projet Trans-Saharan Gas-Pipeline (TSGP), renforce son potentiel de hub énergétique régional», a souligné le ministre de l'Energie.

«Nous avons aussi réussi à gagner de nouveaux clients en Europe centrale et orientale», a-t-il soutenu, ajoutant que la position de l'Algérie en tant qu'acteur constructif au sein d'organisations intergouvernementales, telles que le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF ou l'Organisation des pays exportateurs de pétrole Opep) «renforce notre crédibilité auprès de nos partenaires internationaux sur les questions énergétiques. Ce qui conforte notre statut de 'pilier énergétique en Méditerranée'». Il a rappelé, dans ce registre, les importants investissements énergétiques consentis par l'Algérie ces dernières années et qui ont «renforcé le potentiel gazier national et offrent des capacités d'exportation flexible pouvant répondre agilement aux fluctuations de la demande».

Le ministre dira que le groupe Sonatrach cherchait à renforcer ses capacités de production en investissant à l'étranger dans le cadre de contrats de partenariat dans le domaine de la recherche et de la production d'hydrocarbures dans les pays voisins, tels que la Libye, le Mali et le Niger, avec un



investissement total de 442 millions de dollars entre 2024 et 2028.

Sur le plan environnemental, l'Algérie œuvre, a-t-il poursuivi, à réduire l'empreinte carbone de sa filière gazière, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES), cet engagement lui permet de promouvoir le gaz naturel comme une énergie de transition et de maintenir sa compétitivité, a précisé Mohamed Arkab. En plus, «ses délais de livraison courts en font une source de GNL intéressante, particulièrement pour les pays méditerranéens». «Les réserves prouvées, conjuguées aux récentes découvertes gazières, offrent des perspectives prometteuses, rassurant les investis-

seurs et importateurs quant à la fiabilité sur le long terme. En combinant avantages naturels et stratégie à long terme, l'Algérie conforte ainsi durablement son statut de 'partenaire gazier de référence'», a encore souligné le ministre.

Abordant le sommet du GECF, le ministre a affirmé que cet événement mondial important «tracera la voie à suivre pour un avenir énergétique durable, sûr et prospère pour les Etats membres», afin de pousser l'industrie gazière à contribuer à assurer la sécurité énergétique et à soutenir et accompagner la transition énergétique sur le long terme.

Il permettra également aux chefs d'Etat et de gouvernement de discuter des défis

mondiaux dans le domaine du gaz, avec une présentation d'une étude sur les évolutions des marchés du gaz, à la lumière des changements géopolitiques et structurels de l'industrie gazière, notamment liés à l'élimination du carbone et du méthane.

Le sommet proposera des orientations stratégiques de haut niveau pour le forum, en adoptant la déclaration d'Alger qui «garantit l'engagement des Etats membres, de coopérer entre eux pour faire face aux défis mondiaux et aux changements géopolitiques et garantir les intérêts communs des Etats membres dans le domaine de l'industrie gazière», précisait le ministre de l'Energie.

R.E.

EXPLORATION EN HYDROCARBURES

Sonatrach a opéré 163 forages en cinq ans

L'Algérie, à travers le groupe Sonatrach, est déterminée à préserver sa place comme «le plus grand fournisseur de gaz naturel dans le bassin méditerranéen et en Afrique», a indiqué, avant-hier, le Directeur central des ressources nouvelles au sein du groupe Sonatrach, Youcef Khanfar. S'exprimant sur les ondes de la Radio Algérienne, Youcef Khanfar a précisé que «l'Algérie est positionnée comme le plus grand fournisseur de gaz naturel dans le bassin méditerranéen et en Afrique» et qu'elle compte «le rester à travers l'exploration de nouveaux gisements et l'amélioration de la production des gisements en développement». Il a assuré que les efforts fournis en matière d'amélioration de la production des gisements avaient donné ses fruits, notamment avec l'augmentation de plus de 4 milliards de m3 de gaz durant l'année 2022. «On souhaite aller vers plus de 10 milliards m3 entre 2024-2028 dans l'amélioration de la production des gisements en développement», dira-t-il, tout en rappelant que l'objectif de Sonatrach visait à répondre à la demande nationale en hausse, selon lui, de

3 à 5% par an et qui devrait dépasser les 60 milliards m3 à partir de 2030. «Nous devons aussi travailler plus pour améliorer l'offre gazière afin de garder notre marché à l'export», a-t-il aussi mentionné tout en ajoutant que, parallèlement, des projets sont en train d'être réalisés dans le cadre de la transition énergétique, notamment par le biais du programme de Sonelgaz de 15.000 MW sur la base du solaire-photovoltaïque.

Au sujet de l'exploration de nouveaux gisements, il a fait état de plus de 163 forages réalisés ces cinq dernières années, ayant permis de réaliser 80 découvertes avec des réserves allouées de l'ordre de 75 à 110 millions tonnes équivalent pétrole (TEP) par an. Assurant que l'activité de l'exploration se poursuivait toujours sur la moitié du domaine minier national, le même responsable a affirmé que Sonatrach était actuellement en négociation avec des firmes étrangères pour la signature de plusieurs contrats hydrocarbures d'ici la fin de l'année 2024. S'agissant de l'exploration à l'international, la compagnie nationale des

hydrocarbures, qui est présente dans plusieurs pays de la région du Sahel, se focalise beaucoup plus sur la Libye et le Niger, où elle avait obtenu des concessions, a fait savoir Khanfar, précisant que Sonatrach a réalisé des découvertes «intéressantes» dans ces deux pays et envisageait de poursuivre l'exploration de nouveaux gisements.

Quant à la production gazière, il a affirmé que «l'Algérie pourrait atteindre les 150 milliards de m3 de production brute de gaz à l'horizon 2025, si tous les gisements en production aujourd'hui et ceux en développement sont bien exploités». Il a précisé que la moyenne de la production gazière globale actuelle, est autour de 130 milliards m3 par an. «Notre challenge est de maintenir cette moyenne de production au-delà de 2030. Cette production va nous permettre de répondre à la demande du marché national et de garder nos exportations autour de 50 milliards m3 vers le marché historique qui est l'Europe et d'aller vers d'autres marchés», a-t-il souligné.

N.S.

OUARGLA

Forum de la société civile pour consacrer la démocratie participative

La société civile doit participer au dialogue avec les assemblées élues des communes pour apporter des solutions aux difficultés des collectivités locales et de développement local. Telle est l'une des missions des associations, mise en relief lors de cette rencontre.

Le Président de l'Observatoire National de la Société Civile (ONSC), Nouredine Benbraham, a mis en avant, samedi à Ouargla, la mission de la société civile dans la consécration de la démocratie participative et sa participation au développement local "durable". S'exprimant lors du forum de la société civile pour le dialogue, la citoyenneté et le développement local, tenu à la salle des conférences du siège de la wilaya de Ouargla, M. Benbraham a affirmé que "la société civile constitue un affluent parmi d'autres pour participer au dialogue au sein des assemblées élues des communes. Ceci dans le but de suggérer des idées et solutions aux problèmes liés au développement local et accompagner les autorités locales dans leurs missions pour relever les défis et prendre en charge les préoccupations du citoyen, en instaurant un moyen de communication efficace entre l'administration et l'administré". Il a évoqué, à ce titre, les défis

auxquels fera face l'ONSC, en ce qui concerne la qualification et la formation des ressources humaines, afin de le mettre au diapason des nouveaux concepts, en particulier ceux liés à la numérisation. Il a appelé, dans ce cadre, à investir la plateforme électronique de l'observatoire "Kafaat+", mise dernièrement à la disposition des acteurs de la société civile en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, allant dans le sens de surmonter rapidement les défis induits par la numérisation. Nouredine Benbraham, a rappelé, dans ce contexte, la nouvelle vision et les dimensions stratégiques prônées par l'observatoire pour les six prochaines années (2024/2030). En particulier celles entérinées de consolidation et de valorisation de l'implication de la société civile dans le développement local et économique, la responsabilité sociale des entités économiques, des institutions de solidarité socio-économique, l'appui de la société

civile à la stratégie de numérisation, ainsi que le renforcement de la mission de la société civile à échelle régionale et internationale. "Nous nous employons à consolider la mission de la société civile à travers la révision de la loi sur les associations, les méthodes de leur subventionnement, leur dotation en moyens nécessaires en vue d'en faire un véritable partenaire dans le développement et la création de richesse", a indiqué M. Benbraham. Il a affirmé, dans le même sillage, que "l'observatoire lancera prochainement une plateforme électronique de formation pour améliorer les capacités des acteurs de la société civile dans la gestion administrative et financière de l'association et leurs rapports avec les collectivités locales en vue de renforcer leurs capacités, afin de les épargner de l'argent sale". Cette rencontre, à laquelle ont assisté les autorités locales, des représentants du mouvement associatif, du Croissant-Rouge algérien (CRA), des Scouts musul-

mans algériens (SMA), des Moudjahidine et des Imams, a permis de faire le point sur les activités de l'ONSC depuis sa création, dont les conférences, journées d'études, les forums, le nombre d'associations adhérentes à l'observatoire et l'insertion de la communauté nationale établie à l'étranger. Les participants ont avancé, lors du débat, une série de suggestions portant promotion de l'action associative dans la région, l'établissement d'un mécanisme de communication entre l'observatoire et les associations, pour traduire sur le terrain les objectifs fixés pour le développement local durable et le renforcement de la cohésion sociale. Le Président de l'ONSC a fait part, en réponse aux préoccupations soulevées, de l'organisation prochaine de trois rencontres avec les acteurs de la société civile pour examiner les contraintes et les préoccupations de chaque secteur en vue de trouver les solutions idoines.

R.R.

TIZI OUZOU

Impliquer le scientifique pour relever le défi de la sécurité alimentaire

L'importance de la recherche scientifique et son apport à la stratégie nationale visant le renforcement de la sécurité alimentaire a été souligné lundi à Tizi-Ouzou par les participants à un colloque national sur le sujet. Abrité par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Mouloud Mammeri, ce colloque intitulé «Le renforcement de la sécurité alimentaire dans la législation algérienne», ayant regroupé des spécialistes en droit, des économistes, mais aussi des représentants des secteurs de l'agriculture et du commerce, a été l'occasion de mettre en avant l'apport de l'université et des chercheurs en la matière. C'est ce qu'a affirmé le recteur de l'université de Tizi-Ouzou, Ahmed Bouda, à l'ouverture de la rencontre. Rappelant que la sécurité alimentaire est l'un des axes «prioritaires» fixés par les hautes autorités du pays, avec la sécurité énergétique, la santé et le numé-

rique, il a souligné que l'université a un rôle «majeur» à jouer dans cette démarche. Pour réussir ces défis, l'université doit jouer un rôle majeur», a-t-il dit, expliquant que c'est le scientifique qui peut apporter des solutions pour avoir une agriculture performante en faisant appel à des techniques innovantes, effectuer des études de sol pour définir le type de culture qui s'y adaptent, proposer des solutions pour réaliser les meilleurs rendements possibles, entre autres. La sécurité alimentaire «ne se limite pas à la réduction de la facture des importations, mais va au-delà de cette préoccupation puisqu'elle est d'abord une question de souveraineté nationale», selon le recteur, qui a rappelé l'importance de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire face aux crises mondiales, comme fut le cas de la crise sanitaire de la pandémie de la Covid-19 ayant

affecté le commerce et la production mondiale, et les conflits et les changements climatiques. L'économiste, Pr. Brahim Guendouzi, qui a présenté une communication sur «Le nouveau positionnement stratégique de l'Algérie sur la question alimentaire», a souligné que la baisse de la facture d'importation, «passe nécessairement par une augmentation de la production nationale». L'atteinte de cet objectif, a-t-il ajouté implique un important effort d'investissement dans le secteur agricole ainsi que l'extension de la surface agricole utile, l'amélioration des rendements et de la qualité des semences, ainsi que l'augmentation des superficies irriguées et le recours à la recherche scientifique. A noter que 75 communications sont au menu de ce colloque marqué par une forte participation des universités algériennes des quatre coins du pays.

APS

SONELGAZ DE BEJAÏA :

Plus de 32.000 foyers raccordés à l'électricité et au gaz naturel en 2023

L'effort consenti par la direction de Sonelgaz de Bejaia au cours de l'année 2023 a permis de raccorder plus de 32.000 foyers à l'électricité et au gaz naturel, soit 16 614 en électricité et 16555 en gaz. Ainsi le nombre d'abonnés au réseau électrique à travers toute la wilaya atteint les 300.000 clients, tandis que celui du gaz atteint 209000 clients, a indiqué Madame LAIDL I Ghanima, chargée de communication à la direction de distribution de Bejaia. Des raccordements qui ont été réalisés dans le cadre des différents programmes initiés par les autorités nationales, permettant au développement des

infrastructures électriques et gazières, et faciliter notamment l'accès de la population à l'électricité et au gaz naturel, pour l'amélioration de la qualité de vie du citoyen, où 9341 logements de différents secteurs, (ADDL-OPGI) ont été raccordés dont 8000 au niveau du nouveau pôle Ighzer Ouzarif, dans la commune de Oued Ghir à 10 km du chef lieu de la wilaya de Bejaia. S'agissant des raccordements dans les zones d'ombres, 800 foyers ont été raccordés au réseau d'électricité notamment, d'une distance de plus 65 km et des travaux en cours de réalisation pour 25 postes transformateurs, pour atteindre

l'ensemble des foyers, dans les zones enclavées. Pour le secteur agricole, 811 exploitations ont été raccordé soit une longueur de 200 km et 210 postes transformateurs ont été également réalisés. Des zones d'activités et industrielles ont été également raccordées en électricité durant l'année 2023, à savoir, la mini zone d'activité Malako situé dans la commune de Seddouk, la zone industrielle d'El-Kseur (Fenaia-II Maten) qui est constituée de 175 lots pour une superficie de 170 hectares, avec un taux d'avancement de plus de 90% en matière de raccordement en énergie électrique et gazière,

re,) et cette dernière a été raccordée en un temps record «réalisation de deux départ en moyenne tension dans un délai de 2 mois et sur fond propre précise notre source. Pour le secteur de l'hydraulique, la direction de Bejaia a réalisé 15 forages pour une longueur réseau qui dépasse les 5 Km en moyenne et basse tension ainsi que 8 postes transformateurs. Par ailleurs, et pour une meilleure qualité de service, la direction de Bejaia, déploie tous les moyens nécessaires afin de garantir la couverture en matière d'électricité et de gaz à travers toute la wilaya.

Idir Mehdaoui

EL OUED

MISE EN PLACE DES MÉCANISMES POUR LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La déléguée nationale à la protection de l'enfance, Mme Meriem Chorfi, a affirmé, mercredi à El-Oued, que les pouvoirs publics déploient de «grands efforts» afin de mettre en place des mécanismes opérationnels pour la protection de l'enfance. «Les pouvoirs publics déploient de grands efforts pour mettre en place des mécanismes opérationnels à même de protéger l'enfance en fonction d'une stratégie globale axée sur l'appui aux conditions d'une meilleure prise en charge de cette catégorie sociale, notamment ceux aux besoins spécifiques», a affirmé Mme Chorfi lors d'un point de presse au terme de sa visite de travail dans la région. Elle a, à ce titre, fait état «de mécanismes tendant à prendre en charge d'une manière positive les préoccupations de cette catégorie sociale» qui, a-t-elle dit, «s'imbrique au cœur des intérêts des hautes instances du pays à l'effet d'atteindre l'autonomie et l'insertion sociale». «Les services de la délégation nationale à la protection de l'enfance s'emploient à assurer l'insertion socioprofessionnelle de cette catégorie en adéquation avec les spécificités de chaque région», a soutenu Mme Chorfi, avant d'ajouter que «ce mécanisme est le seul susceptible d'aider à l'insertion sociale et la préservation de leurs droits». La déléguée s'est auparavant rendue dans la commune de Guemmar, (15 Km nord du chef lieu de la wilaya), où elle s'est enquis, des conditions d'accueil de 63 enfants autistes, dont certains ont bénéficié des implants cochléaires, au niveau du centre «TedjSiha» (couronne de la santé). Sur site, la déléguée s'est engagée à prendre en charge leurs préoccupations soulevées par les encadreurs et psychopédagogues du centre relatives à l'encadrement du centre en spécialistes, avant de prendre connaissance des activités du centre de l'Association «BesmetBaraa» (sourire d'innocence) des petits déficients mentaux et autistes. Dans la commune de Debila, (20 km d'El-Oued), Mme Chorfi a inspecté le centre psychopédagogique accueillant 120 petits déficients mentaux, en régimes externe et interne, où elle a reçu des explications sur une opération d'aménagement et de réhabilitation de cette structure psychopédagogique et de prendre connaissance des activités de la ferme pilote en horticulture retenue au titre de l'insertion sociale de cette frange sociale.

APS

SELON UN RAPPO

LE NIVEAU D'APPRENTISSAGE DES ENFANTS NON SCOLARISÉS DANS LE MONDE DEMI-MILLIARD D'ENFANTS

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a organisé la toute première Conférence mondiale sur les données et statistiques de l'éducation du 7 au 9 février au siège de l'UNESCO, à Paris, en France. La conférence a abordé les lacunes dans les données mondiales qui créent d'importants angles morts dans le domaine de l'éducation des enfants et présenté des solutions à mettre en œuvre. Près de la moitié des pays du monde ne mesurent pas le niveau d'apprentissage des enfants pendant leur parcours scolaire, ce qui signifie que les résultats scolaires de plus de 680 millions d'enfants n'ont jamais été mesurés. Certaines régions souffrent de manques de données sur l'apprentissage particulièrement criants : depuis 2015, 93 % des enfants en Afrique centrale et australe et 62 % des enfants en Afrique subsaharienne et en Asie de l'Est et du

diaux. Selon l'agence onusienne, la collecte de données sur les dépenses des gouvernements pour l'éducation et sur les enfants non scolarisés s'améliore. L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) est la source officielle de données sur le quatrième Objectif de développement durable sur l'éducation, l'ODD 4. Ces dernières années, il a adopté de nouvelles approches et de nouveaux modèles pour combler les lacunes en matière de données. Ces efforts ont permis d'accroître la part des pays transmettant des données sur leurs dépenses gouvernementales en matière d'éducation, qui est ainsi passée de 68 % à 90 %, ainsi que celle des pays publiant des données sur les enfants non scolarisés, qui est passée de 62 % à 98 %. Grâce à une approche innovante, il a été possible d'obtenir des chiffres récents sur les enfants non scolarisés dans des pays comme le Nigéria, l'Éthiopie et le Kenya, qui n'avaient pas transmis de données à ce sujet depuis plus de dix ans.

Deux nouveaux outils pour combler les lacunes en matière de données À l'occasion de la conférence, l'UNESCO a présenté deux nouveaux outils conçus par l'ISU pour combler les lacunes persistantes en matière de données et améliorer les analyses à des fins d'élaboration de politiques. L'outil LASER présente les manques de données par pays dans chaque domaine clé pour les progrès en matière d'éducation. L'outil d'évaluation du niveau minimum de compétence (AMPL) permet aux pays de combler leurs lacunes en matière de données sur les niveaux d'apprentissage des enfants en proposant 20 questions qui peuvent être intégrées facilement, rapidement et à peu de frais aux évaluations internationales et nationales existantes. Il a déjà été déployé dans sept pays d'Afrique et d'Asie qui n'avaient jusque là pas été en mesure de fournir des données d'apprentissage permettant le suivi de l'ODD 4. La conférence mondiale vise à créer une communauté de pratique parmi les statisticiens de l'éducation des pays et à parvenir à un consensus sur les concepts, les définitions et les méthodologies de la mesure des indicateurs de l'ODD 4. Réunissant des agences de l'ONU, des organisations régionales et des dirigeants politiques, la conférence se penchera sur les facteurs empêchant le bon suivi des progrès en matière d'éducation et débattrà de l'utilisation des technologies pour la collecte de données. La conférence est l'occasion de trouver de nouvelles solutions et de nouvelles méthodologies, de partager les expériences, de travailler sur les définitions des indicateurs et de disposer d'un forum ouvert pour poser des questions. Lancement du tableau de bord pour l'ODD 4 La deuxième édition du tableau de bord pour l'ODD 4 de l'UNESCO a été aussi lancée au cours de la conférence afin de montrer pourquoi il est important de disposer de données comparables sur l'éducation. Produit par l'ISU et par l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (GEM), le tableau de bord montre que les progrès des pays vers leurs indicateurs de référence nationaux pour l'ODD 4 sont insuffisants. Si les pays étaient sur la bonne voie pour atteindre leurs indicateurs de référence pour 2025, 76 % des enfants suivraient un enseignement préprimaire et 66 % des élèves sauraient lire à la fin de l'école primaire. Cependant, ces chiffres s'élèvent aujourd'hui à 69 % et 58 % respectivement. La définition d'indicateurs de référence nationaux en coopération avec les ministères a renforcé l'intérêt des pays pour le suivi de l'édu-



cation, mais elle a aussi mis en lumière l'impact des lacunes en matière de données sur l'évaluation des progrès. Il apparaît ainsi que 47 % des pays manquent de données sur le niveau de lecture à la fin de la primaire ; 30 % en manquent sur le nombre d'enseignants qualifiés dans l'enseignement préprimaire ; et 19 % en manquent sur les taux d'achèvement de la scolarité à la fin du deuxième cycle du secondaire. Par ailleurs, 40 % des pays sont incapables de fournir des données sur les qualifications de leurs enseignants. L'apprentissage a lieu à tout âge et dans divers contextes, que ce soit dans des établissements d'enseignement et de formation formels, sur le lieu de travail ou à la maison. L'apprentissage tout au long de la vie se caractérise par un large éventail de connaissances, d'aptitudes, de compétences et d'attitudes grâce auxquelles le pouvoir d'agir de l'apprenant est à la fois reconnu et encouragé. À l'ère de la technologie numérique et de l'IA, l'écosystème de l'apprentissage est interconnecté et fait appel à des ressources en ligne et hors ligne pour que l'apprentissage soit possible, partout et à tout moment, via des parcours individualisés. Les travaux de l'UIL se concentrent sur les trois principaux piliers des écosystèmes émergents d'apprentissage tout au long de la vie : Redéfinir le contenu de l'apprentissage Dans le monde d'aujourd'hui, en rapide mutation, les apprenants doivent être préparés à faire face à l'incertitude et à répondre aux défis mondiaux. Au-delà de capacités d'adaptation, les individus doivent développer des compétences transformatrices en matière d'innovation, de responsabilité et de sensibilisation. La notion de « compétences fondamentales » a évolué pour inclure des compétences cognitives, intrapersonnelles et interpersonnelles qui confèrent aux individus la flexibilité, l'adaptabilité et la capacité de comprendre les profonds changements qui se produisent dans leur environnement— en particulier, la transformation du marché du travail, le changement climatique, la migration et la numérisation. Les compétences dont les individus ont désormais besoin reposent moins sur des connaissances factuelles et des compétences procédurales que sur la créativité, le travail en équipe et la capacité à mobiliser des compétences transversales dans différents

contextes, au-delà de ces compétences. L'apprentissage tout au long de la vie est intégré d'éducation formelle, informelle, et non formelle, y compris l'apprentissage par l'expérience. Les compétences fondamentales sont la base de la promotion de la croissance économique et du développement durable. L'apprentissage interconnecté et tout au long de la vie est une partie essentielle de la formation des compétences fondamentales. L'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie promeut l'apprentissage tout au long de la vie, qui est une réponse à des défis tels que la numérisation, les changements démographiques, les États membres, les compétences numériques, la citoyenneté numérique, les compétences essentielles des compétences fondamentales. Il est essentiel de développer de nouveaux modèles de formation qui sentent l'agilité et la flexibilité. La « personne apprenante » prend des décisions tout au long de sa vie, encourage le développement de ses compétences, et favorise l'initiation à l'apprentissage tout au long de la vie. La création de nouvelles opportunités de réutilisation des ressources au long de la vie est essentielle pour la création de nouvelles opportunités de réutilisation des ressources au long de la vie. Les compétences fondamentales sont fondées sur des compétences essentielles et de sensibilité sur l'intelligence émotionnelle. Aujourd'hui, l'apprentissage « à tout long de la vie » est un processus continu d'un apprentissage individuel, collectif, et communautaire, comme un processus continu d'apprentissage. La cognition humaine est la base de l'apprentissage et de la formation. Les compétences sociales, l'apprentissage par la recherche personnelle, et la technologie sont des outils qui favorisent l'apprentissage.

■ Près de la moitié des pays du monde ne mesure pas le niveau d'apprentissage des enfants pendant leur parcours scolaire. C'est ce que souligne un rapport de l'UNESCO qui estime que ce constat signifie que les résultats scolaires de plus de 680 millions d'enfants n'ont jamais été mesurés.

Sud-Est ont terminé des études primaires ou secondaires sans que leurs compétences en lecture soient jamais évaluées. Les chiffres sont importants. L'UNESCO supervise le suivi des progrès mondiaux dans l'éducation. Bien que les pays aient fait d'importants efforts pour contribuer à ce processus de suivi, il y a encore de grandes lacunes dans les données. Alors que nous sommes à mi-parcours entre l'adoption et la date butoir de l'Agenda 2030, nous ignorons encore le niveau d'éducation de plus d'un demi-milliard d'enfants, et 40 % des pays sont incapables de nous indiquer les niveaux de qualification de leurs enseignants. Nous devons trouver un consensus sur la collecte de données afin de pouvoir prendre en compte ces enfants dans nos objectifs mon-

ORT DE L'UNESCO

UN APPRENTISSAGE DE PLUS D'UN S N'A JAMAIS ÉTÉ MESURÉ



travail et au-delà. Pour développer les compétences, nous devons adopter l'apprentissage continu. L'apprentissage tout au long de la vie est un continuum qui comprend la formation formelle, non formelle et informelle. L'apprentissage par l'expérience est donc l'obligation des parcours d'apprentissage connectés afin que les expériences acquises soient reconnues comme faisant partie d'un ensemble interdépendant de compétences holistiques. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie promeut l'alphabétisation fonctionnelle et la littératie dans les États membres confrontés à des défis persistants en matière d'alphabétisation des adultes et aide les États à intégrer les compétences numériques dans l'éducation aux médias et la littératie mondiale en tant qu'éléments de nouvelles compétences fondamentales. Cette question est aussi d'examiner les modèles d'apprentissage qui favorisent la reconnaissance et prennent en compte l'ensemble dans son ensemble », entre autres recherches dans ces domaines, le partage des contenus en examens et initiatives menées pour faciliter l'accès aux contenus d'apprentissage et le référencement de ressources éducatives pour l'apprentissage tout au long de la vie, tels que les Ressources éducatives (REL). Technologie, numérisation des écosystèmes d'apprentissage et une diversité de contenus, de ressources d'apprentissage, et de connectivité tout au long de la vie, la promesse d'un apprentissage tout au long de la vie et en tout lieu », ainsi que l'apprentissage adapté aux besoins de plus en plus reconnus comme un moyen important d'enseigner et d'apprendre et que la technologie modifie la nature de l'apprentissage. Les technologies numériques ne transforment pas seulement l'apprentissage formel et non formel, mais elles transforment également les relations d'apprentissage collectif et la participation. En d'autres termes, la technologie transforme la façon dont les individus apprennent, se développent et travaillent, et l'apprentissage assisté par la techno-

logie affecte la conception, la prestation, l'évaluation et la gouvernance des processus d'apprentissage. Les technologies émergentes changent radicalement la façon dont nous formons, éduquons, apprenons et nous développons, et elles changent également la façon dont les professionnels de l'apprentissage fonctionnent en formant des équipes, en recherchant des matériaux partagés et en adoptant une culture de réutilisation du contenu. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie fournit une expertise sur l'émergence de systèmes d'apprentissage tout au long de la vie reposant sur la technologie et sur le potentiel de la technologie pour rehausser la qualité, accroître la participation, améliorer les modèles d'évaluation et faciliter la transférabilité et la reconnaissance des compétences aux niveaux national et mondial. Il étudie dans quelle mesure ces tendances modifient la gouvernance et le rôle de l'État, collecte des données sur les inégalités croissantes dues à la fracture numérique entre les pays et au sein de ceux-ci, permet le partage des connaissances dans ce domaine et identifie les réponses politiques capables de combler ce fossé. Le rôle des éducateurs dans l'apprentissage tout au long de la vie, l'émergence d'écosystèmes d'apprentissage, avec des environnements collaboratifs de plus en plus facilités par la technologie, exige un nouveau type d'éducateur, qui ne soit pas seulement un formateur mais aussi un animateur, un guide et un mentor au sein d'un réseau plus large et connecté et d'un environnement riche en technologie. Ainsi estime l'UNESCO, dans le cadre d'un paradigme d'apprentissage tout au long de la vie, l'enseignement nécessite un véritable changement de mentalité. Les éducateurs doivent abandonner les approches cognitives classiques et centrées sur l'enseignant pour adopter une vision holistique de l'apprentissage et des pratiques centrées sur l'apprenant. Leurs modèles d'enseignement doivent abandonner les normes linéaires et temporelles et appliquer des méthodes personnalisées et non linéaires. Les éducateurs, souvent formés pour travailler en tant que professionnels totalement autonomes et isolés, doivent désormais naviguer dans des systèmes d'apprentissage interconnectés, utiliser la technologie et travailler en équipe avec d'autres spécialistes de l'apprentissage. Tout comme leurs élèves, les éducateurs doivent devenir des apprenants tout au long de la vie. L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie Documente de nouvelles approches pour former, perfectionner et autonomiser les éducateurs en tant que professionnels de l'apprentissage et les aide à développer les nouvelles capacités dont ils ont besoin, examine les expériences des pays, contribue à l'élaboration de nouveaux instruments et normes pour guider les politiques et la conception de nouveaux systèmes pour le développement des professionnels de l'apprentissage. Les défis à relever Les progrès vers une éducation de qualité étaient déjà plus lents que nécessaire avant la pandémie, mais la COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur l'éducation, entraînant des pertes d'apprentissage dans quatre sur cinq pays des 104 pays étudiés. « Sans mesures supplémentaires, on estime que 84 millions d'enfants et de jeunes ne seront pas scolarisés d'ici à 2030 et qu'environ 300 millions d'élèves ne posséderont pas les compétences de base en matière de calcul et d'alphabétisation nécessaires pour réussir dans la vie », indique l'ONU.

Outre la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire pour tous les garçons et toutes les filles d'ici à 2030, l'objectif est d'assurer l'égalité d'accès à une formation professionnelle abordable, d'éliminer les disparités entre les sexes et de richesse et d'assurer l'accès universel à un enseignement supérieur de qualité. L'éducation est la clé qui permettra d'atteindre de nombreux autres objectifs de développement durable. Lorsque les gens peuvent bénéficier d'une éducation de qualité, ils peuvent sortir du cycle de la pauvreté. L'éducation contribue à réduire les inégalités. Elle permet également à des personnes, peu importe l'endroit où elles se trouvent dans le monde, de mener une vie plus saine et plus durable. L'éducation est également essentielle pour favoriser la tolérance entre les personnes et contribue à des sociétés plus pacifiques. Pour atteindre l'objectif 4, le financement de l'éducation doit devenir une priorité nationale en matière d'investissement. En outre, des mesures telles que la gratuité et l'obligation de l'enseignement, l'augmentation du nombre d'enseignants, l'amélioration des infrastructures scolaires de base et l'adoption de la transformation numérique sont essentielles. Si des progrès ont été accomplis dans la réalisation des objectifs en matière d'éducation fixés par les Nations Unies dans le cadre du Programme 2030, des efforts continus sont nécessaires pour relever les défis persistants et faire en sorte qu'une éducation de qualité soit accessible à tous, sans laisser personne de côté. Entre 2015 et 2021, on a enregistré une augmentation du nombre d'élèves ayant achevé l'école primaire, le premier cycle de l'enseignement secondaire et le deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans le monde. Néanmoins, les progrès réalisés au cours de cette période ont été nettement plus lents que ceux réalisés au cours des 15 années précédentes. Selon les objectifs nationaux en matière d'éducation, le pourcentage d'élèves atteignant les compétences de base en lecture à la fin de l'école primaire devrait passer de 51 % en 2015 à 67 % en 2030. Cependant, on estime à 300 millions le nombre d'enfants et de jeunes qui manqueront encore de compétences de base en calcul et en lecture d'ici à 2030. Les contraintes économiques, associées aux problèmes de résultats d'apprentissage et de taux d'abandon, persistent dans les zones marginalisées, ce qui souligne la nécessité d'un engagement mondial continu pour assurer une éducation sans exclusive et équitable pour tous. Le manque de compétences en matière de technologies de l'information et des communications constitue également un obstacle majeur à la réalisation d'une connectivité universelle et véritable. L'Afrique subsaharienne est confrontée aux plus grands défis en matière de fourniture de ressources de base aux établissements scolaires. La situation est extrême aux niveaux primaire et du premier cycle du secondaire, où moins de la moitié des établissements scolaires d'Afrique subsaharienne ont accès à l'eau potable, à l'électricité, aux ordinateurs et à l'internet. Les inégalités se creuseront également si la fracture numérique ; c'est-à-dire, le fossé entre les personnes sous-connectées et les pays fortement numérisés, n'est pas comblé. Selon l'ONU, les femmes et les filles font partie des groupes qui ont un accès plus difficile à l'éducation. Environ 40 % des pays n'ont pas atteint la parité femmes-hommes dans l'enseignement primaire. Ces inégalités dans l'éducation se traduisent également par un manque

d'accès aux compétences et par des possibilités limitées sur le marché du travail pour les jeunes femmes. Transformer l'avenir des jeunes africains L'Union africaine (UA) a lancé, le 11 octobre 2023 à Addis-Abeba, la Stratégie continentale de l'Union africaine sur l'éducation pour la santé et le bien-être des jeunes. L'UA, par le biais du Département de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation (ESTI), en collaboration avec l'UNESCO, l'IPPF, l'UNFPA et l'OMS, a lancé la Stratégie continentale de l'Union africaine sur l'éducation pour la santé et le bien-être des jeunes. L'Union africaine a diffusé le lancement de la Stratégie continentale le 11 octobre 2023 lors du Forum mondial pour les adolescents organisés par le Partenariat pour la santé maternelle, néonatale et infantile. Ce forum est le rassemblement le plus important jamais organisé sur le bien-être des adolescents et va mobiliser plus d'un million de jeunes en 2023. Cette stratégie innovante soutient les besoins éducatifs et sanitaires essentiels des adolescents et des jeunes d'Afrique. La Stratégie sur l'éducation pour la santé et le bien-être de l'UA vise à améliorer la santé physique, mentale et reproductive des jeunes tout en contribuant à la réalisation des objectifs éducatifs. En reconnaissant le lien profond entre la santé et l'éducation, cette stratégie fournit un cadre solide pour les nations africaines. Elle garantit que les jeunes acquièrent non seulement des connaissances essentielles, mais aussi des compétences de vie, des valeurs, des attitudes et une capacité d'action nécessaires pour améliorer leur santé, leur bien-être et leur apprentissage. La Stratégie continentale sur l'éducation pour la santé et le bien-être revêt une importance immense pour les adolescents et les jeunes en Afrique, car elle adopte une approche holistique de leur bien-être. En reconnaissant le lien entre la santé et l'éducation, la stratégie aborde les défis sanitaires pressants, tels que la consommation de drogues et de substances, la malnutrition, les maladies infectieuses, les grossesses précoces, le VIH/sida qui entravent à la fois la santé et les perspectives éducatives des adolescents et des jeunes d'Afrique. La Stratégie sur l'éducation pour la santé et le bien-être représente une opportunité de construire une approche plus cohérente de la promotion de la santé qui renforce les priorités et s'appuie sur les politiques et les engagements déjà en place au sein des États membres. La stratégie met fortement l'accent sur l'engagement des jeunes, les dotant non seulement de connaissances, mais aussi des outils pour faire des choix sains. Elle s'aligne parfaitement avec l'Agenda 2063 plus large de l'UA, qui envisage une Afrique prospère et paisible avec une forte focalisation sur l'éducation, la santé et le bien-être de tous les citoyens. Elle s'aligne également sur les engagements internationaux existants tels que l'Engagement ministériel de l'Afrique de l'Est et du Sud (ESA Commitment) et l'Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis (l'Engagement de l'AOC). En éduquant les jeunes d'aujourd'hui, la stratégie pose les bases pour la formation de futurs leaders informés, autonomes et résilients qui stimuleront le progrès de l'Afrique. La stratégie a suscité un engagement unifié des États membres, des organismes régionaux, de la société civile et de divers acteurs, élément essentiel à la mise en œuvre réussie.

Par Amel B. et Agences

TUNISIE

**17 MIGRANTS
PORTÉS DISPARUES**

Dix-sept personnes sont portées disparues à la suite du naufrage d'une embarcation de migrants clandestins au large de Bizerte, dans le nord du pays, ont indiqué, lundi dernier, les autorités tunisiennes. C'est ce qui ressort des déclarations du porte-parole de la Direction générale de la Garde nationale, Houssein Eddine Jebabli, à la radio locale privée Mosaïque FM. Jebabli a fait savoir que «La Garde nationale poursuit ses opérations de ratissage à la recherche des personnes portées disparues lors de la traversée clandestine, dont un groupe de migrants qui a quitté la côte de Ras Angela à Bizerte, au début de la semaine dernière, à bord d'un bateau de pêche».

«Le groupe de migrants irréguliers est composé de 17 personnes, dont un enfant de 5 ans», a précisé le porte-parole de la Garde nationale. Il a souligné que «les opérations de ratissage sont menées à l'aide d'un hélicoptère, en coopération entre la Marine et les garde-côtes». Selon la radio Mosaïque FM, «une traversée clandestine est partie du gouvernorat de Bizerte dans la nuit de lundi à mardi dernier, avec 17 personnes à bord d'une embarcation. Depuis, il n'y a plus aucune nouvelle des migrants après leur entrée dans les eaux italiennes», selon leurs familles. Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (indépendant) a indiqué mardi dernier que «plus de 1 300 victimes tunisiennes étaient portées disparues» à la suite de tentatives de migration clandestine, durant l'année 2023. La Tunisie connaît une augmentation remarquable des flux migratoires irréguliers vers l'Europe, notamment vers les côtes italiennes, à la lumière des répercussions des crises économiques et politiques dans le pays et des conflits armés qui ravagent plusieurs autres pays africains. Les autorités tunisiennes font état chaque semaine de tentatives de migration déjouées vers les côtes européennes et l'arrestation de centaines de migrants, en provenance de Tunisie ou d'autres pays d'Afrique. En septembre 2023, la Commission européenne a annoncé l'attribution d'une aide de 127 millions d'euros à la Tunisie, s'inscrivant dans le cadre du protocole d'accord signé entre la Tunisie et l'Union européenne, dont une partie est destinée à lutter contre la migration irrégulière.

In Agence Anadolu

NIGERIA

**Le câble sous-marin à fibre optique
2Africa atterrit à Lagos**

2Africa sera le septième système sous-marin de fibre optique auquel le Nigeria sera connecté. Le pays tire déjà une partie de sa connectivité à haut débit des câbles Equiano de Google, SAT3, MainOne, Glo1, Africa Coast to Europe (ACE) et West Africa Cable System (WACS).

Après un atterrissage à Dakar au Sénégal et à Accra au Ghana, respectivement en novembre et décembre dernier, l'infrastructure télécoms poursuit sa route à travers la sous-région d'Afrique de l'Ouest. Le câble sous-marin de fibre optique 2Africa a atterri à Lagos au Nigeria. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le jeudi 8 février par Bayobab (anciennement MTN GlobalConnect), l'un des partenaires investisseurs dans l'infrastructure télécoms au même titre qu'Orange, Meta ou encore China Mobile International. 2Africa sera le septième système sous-marin de fibre optique auquel le Nigeria sera connecté.

Le pays tire déjà une partie de sa connectivité à haut débit des câbles Equiano de Google, SAT3, MainOne, Glo1, Africa Coast to Europe (ACE) et West Africa Cable System (WACS). Ce nouvel atout représente la contribution du secteur privé dans le projet d'amélioration de l'accès au haut débit initié depuis 2020 par le gouvernement. L'objectif est la couverture de 90% du territoire national d'ici 2025.

Alors que l'économie numé-



rique se développe au niveau mondial, l'accès de la connectivité à haut débit demeure un défi en Afrique où elle a pourtant la capacité de libérer de nombreuses opportunités de développement. Les réseaux sont encore largement concentrés dans les zones urbaines. Une situation qui entrave la réduction

de la fracture numérique, au cœur de la bataille pour l'inclusion que mènent de nombreuses organisations comme l'Union internationale des télécommunications depuis 30 années.

Au Nigeria en particulier, l'importance du haut débit n'est plus à démontrer. L'impact que le service a sur l'éco-

système start-up national se traduit depuis dix ans par le dynamisme de ses tech entrepreneurs dont les solutions répondent à des besoins locaux pratiques et réels. Le Nigeria est aujourd'hui l'un des écosystèmes start-up qui attire le plus d'investissements étrangers en Afrique.

In We Are Tech Africa

SOUDAN DU SUD

La BAD et l'ONU s'engagent en faveur des réfugiés

La Banque africaine de développement et l'Agence des Nations Unies se sont engagés à approfondir leur collaboration en faveur des réfugiés relocalisés dans des zones où les ressources sont déjà saturées.

Des hauts fonctionnaires de la Banque africaine de développement et du Haut Commissaire adjoint aux opérations (HCR), ainsi que l'Agence des Nations unies pour les réfugiés, ont effectué une visite au camp de réfugiés de Gendrasa, dans l'État du Haut-Nil, au Soudan du Sud. Ces institutions se sont engagées à collaborer en faveur des personnes déplacées et des communautés au Soudan du Sud où se trouvent plus de 500 000 personnes dont environ 100 000

réfugiés et environ 400 000 rapatriés sud-soudanais. «Nous avons décidé de nous associer au HCR dans le cadre de la stratégie de la Banque pour faire face à la fragilité et aider à renforcer la résilience des pays, l'un des principes est de ne laisser personne de côté», explique Marie-Laure Akin-Olugbade, vice-présidente chargée du développement régional, de l'intégration et de la mise en œuvre des activités, au sein de la Banque africaine de développement. Depuis le début des combats au Soudan, plus d'un demi-million de personnes ont rejoint le sud du pays. La plupart d'entre elles étant des Sud-Soudanais qui se trouvaient au Soudan depuis des décennies, retournent dans des villages qui

n'ont pratiquement aucun service et où il n'y a pas d'aide humanitaire disponible. «Nous cherchons vraiment à aider les jeunes et les femmes de ce camp de réfugiés à se prendre en charge en leur donnant la possibilité de contribuer positivement à la vie de leurs communautés d'accueil et d'apporter les compétences et les connaissances qu'ils possédaient lorsque la crise a frappé leur pays» ajoute-t-elle. Cette visite s'inscrit dans le contexte d'une collaboration renforcée entre les acteurs humanitaires et du développement au niveau mondial, et d'un afflux de plus de 500 000 personnes fuyant la guerre au Soudan.

In Africanews

CAMEROUN

Une application qui facilite l'identification des lieux et leur géolocalisation

A travers une application mobile, il simplifie l'identification et la localisation précise des domiciles, des sièges sociaux d'entreprises et des points de vente. Il a reçu plusieurs distinctions, dont le prix Forbes Afrique du «Startuper de l'année». Brandon Wanguep est un cofondateur et le président-directeur général de FindMe, une solution qui, à travers une application mobile, permet de générer une adresse postale normalisée de son domicile. Originaire du Cameroun, sa solution est basée à Dakar et projetée de s'étendre dans d'autres capitales africaines. FindMe est née en 2020 afin de

résoudre la difficulté à trouver une adresse en Afrique. Fondée par Brandon Wanguep, Romaric Takam, Hyacinthe Sambou et Duplex Eric Kamgang, elle facilite l'identification et la géolocalisation d'un domicile, du siège social d'une entreprise et d'un point de vente. «Un de mes amis a vécu un calvaire lors d'un voyage au Congo, passant plus de 45 minutes à chercher l'ambassade du Cameroun avec Google Maps. J'ai rencontré une amie qui a perdu son père parce que l'ambulance n'a pas pu trouver son domicile à temps, malgré toutes les indications fournies. Je voulais créer

un projet innovant qui aurait un impact majeur et positif sur la société», a déclaré Brandon Wanguep, en janvier 2024, sur les raisons qui ont motivé la création de FindMe. Entrepreneur Schoolab et STATION F entre 2020 et 2021, Brandon Wanguep a reçu, grâce à FindMe, plusieurs prix et distinctions. Lauréat du Hackathon Dakar Innovation Days 2023, il a été nommé au dernier classement Forbes Afrique Top 30 under 30. L'entrepreneur a reçu, le 14 décembre 2023, le prix Forbes Afrique du «Startuper de l'année». Brandon Wanguep est titulaire d'un master 1 en conception méca-

nique et calculs de structures obtenu en 2017 à l'École nationale supérieure polytechnique de Douala. Il est diplômé de Mines Paris, où il a obtenu un master en sciences et génie des matériaux en 2019, et possède un diplôme en entrepreneuriat et innovation obtenu en 2021 à l'Université PSL à Paris. Sa carrière professionnelle a commencé, en 2018, au centre des matériaux de Mines Paris où il était assistant-ingénieur. En 2019, il a également travaillé comme assistant-ingénieur R&D (recherche et développement) de GE Renewable Energy, en France. In We Are Tech Africa

CAN 2023 : LEÇONS À RETENIR D'UN TOURNOI

«L'équipe nationale est en fin de cycle»

Le nouvel entraîneur devra reconstruire une équipe nationale qui devrait être rafraîchie en comptant davantage sur les Ait Nouri, Bennacer, Amoura, Ounas et d'autres jeunes pépites qui jouent en Europe et qui désirent rejoindre l'EN.



La Côte d'Ivoire a finalement remporté la coupe d'Afrique tenu sous son sol et pour la troisième fois de son histoire, dépassant ainsi l'Algérie avec ses deux coupes d'Afrique dont la dernière a été arrachée à l'extérieur. Ce qui ressort de cette Can 2023 est que le niveau de l'équipe nationale a régressé alors que des équipes guère bien placées dans le classement Fifa ont progressé tels que le Cap Vert, la Mauritanie, la Guinée, parvenant à surprendre des favoris de cette Can 2023 le Sénégal, le Maroc, l'Égypte et la Tunisie. A noter qu'aucune équipe d'Afrique du nord ne s'est illustré dans cette Can. Ce qui renvoie au problème récurrent d'adaptation aux conditions climatique particulièrement rudes en Afrique subsaharienne et à l'arbitrage parfois défaillant. Il faut reconnaître que la gestion catastrophique du VAR a faussé des résultats. Mais la prestation pale de l'équipe nationale ne relève pas du VAR. « L'équipe nationale est en fin de cycle. Je n'ai pas misé sur elle dans cette Can. Il convient de reconstruire cette équipe » a commenté un entraîneur étranger qui connaît bien le football

algérien. Ce qui veut dire que les Mandi, Feghouli, Mahrez, Mbolhi, Slimani n'ont plus cette forme qu'il avaient lors de la CAN 2023. L'équipe nationale n'arrive pas aussi à remplacer les Benlamri et Guédioura. Du coup, selon cette analyse, il faudrait apporter du sang neuf. Il faudra compter beaucoup plus sur les Ait Nouri, Amoura, Ounas, Bennacer et d'autres jeunes pépites qui jouent en Europe et qui désirent rejoindre l'équipe nationale. Sofinane Feghouli le disait avant cette CAN : si on veut avancer dans cette coupe d'Afrique. Il faudrait disposer d'une solide défense. Or, ces dernières années, la défense est le point faible de l'équipe nationale. Malgré les appels à un renforcement de la défense, notamment au niveau de la charnière centrale, Djamel Belmadi a renouvelé sa confiance à une défense très fébrile. Voici l'une des raisons de notre élimination dès le premier tour lors des deux der-

nières CAN. Le milieu de terrain reste également un chantier. Ce compartiment se caractérise par des défaillances sur le plan défensif et ses difficultés à distribuer de bons ballons aux attaquants susceptibles de faire la différence. Le nouvel entraîneur doit donc « ausculter cette équipe nationale avant d'affronter les adversaires de l'EN aux éliminatoires de la Coupe du Monde et de la Coupe d'Afrique 2025. La question est de savoir si la FAF saura choisir le bon thérapeute. Pour l'instant, la presse cite comme candidats sérieux Peseio qui a mené le Nigéria en finale de la CAN 2023, Brooks qui est parvenu à ce que l'Afrique du sud soit dans le dernier carré, Queiroz, Petkovic. Cet entraîneur aura plusieurs missions, outre celle de diriger l'équipe nationale, celui d'encadrer les entraîneurs de ligue 1 et les entraîneurs des sélections de jeunes. L'objectif est d'améliorer le niveau de notre championnat et celui des équipes nationales relevant des catégories jeunes. Une lourde tâche dont l'aspect psychologique figurera comme l'un des facteurs du retour de cette équipe nationale à un niveau tel qu'il lui permettra de se qualifier en Coupe du monde. A moyen et long terme, il faudra tabler également sur les joueurs locaux. Car avec ces derniers, on peut travailler davantage.

Khaled Remouche

CAN 2023 : Les distinctions individuelles et collectives de la 34^e édition

La 34^e Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023 (reportée à 2024) a connu son épilogue avec la consécration du pays hôte, la Côte d'Ivoire, vainqueur dimanche soir face au Nigéria (2-1) au stade Alassane Ouattara d'Ebimpé (2-1). Plusieurs joueurs se sont distingués lors de cette édition, dont l'attaquant de la Guinée-équatoriale Emilio Nsue, sacré meilleur buteur avec 5 buts, alors que le capitaine et défenseur du Nigeria William Troost-Ekong a été désigné meilleur joueur de la

compétition. Voici par ailleurs les distinctions individuelles et collectives de la CAN-2023 :

Vainqueur : Côte d'Ivoire
Finaliste : Nigéria
Troisième : Afrique du Sud
Meilleur buteur : Emilio Nsue (Guinée-équatoriale) 5 buts
Meilleur joueur : William Troost-Ekong (Nigeria)
Meilleur gardien : Ronwen Williams (Afrique du Sud)
Meilleur entraîneur : Emerse-Faé (Côte d'Ivoire)

TOURNOI INTERNATIONAL DE STRANDJA :

LES BOXEURS ALGÉRIENS DÉCROCHENT CINQ MÉDAILLES

La sélection algérienne de boxe a décroché cinq médailles (1 argent, 4 bronze) au 75^e tournoi international de Strandja disputé du 4 au 11 février à Sofia en Bulgarie, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAB). La breloque en argent a été remportée par Mohamed Makhoul (71 kg), alors que celles en bronze sont revenues à Khennouci Kamel (48 kg), Abdennacer Benlaribi (67 kg), Ghazli Abderraouf (75 kg) et Mohamed Houmri (81 kg). Sous la conduite des entraîneurs Dine Ahmed, Kenzi Abdelhane, Nouredine Touilbini et Mohamed Allalou, les boxeurs algériens préparent le tournoi mondial olympique qui se déroulera du 1^{er} au 12 mars prochain en Italie.

Meilleur jeune joueur : Simon Adingra (Côte d'Ivoire)
Equipe Fair-play : Afrique du Sud.

APS

MONACO RUN : Nouveau record national du 5 km sur route pour l'Algérien Saïd Amri

Le jeune coureur algérien Saïd Amri a établi un nouveau record national du cinq kilomètres sur route, lors d'une course pédestre, disputée dimanche à Monaco, avec un chrono de 13 minutes et quarante secondes. Le jeune algérien avait terminé en huitième position, sur un total de plus de 500 participants, dont Yann Schrub (France), vainqueur en 13:22. Le podium de cette course a été complété par Rabie Abdallah Dahir (Norvège), entré en deuxième position, avec un chrono de 13:24, au moment où Niels Laros (Pays-Bas) s'était contenté de la troisième place, avec un chrono de 13:26. Né le 15 juin 2003, Amri est un spécialiste du demi-fond, car outre le 5000 mètres, il court également le 1500m et le 3000m.

APS

BILLARD/COUPE D'ALGÉRIE :

Hichem Benaïssa et Mehani Kawtar sacrés à Oran

Les joueurs de billard Hichem Benaïssa (hommes) et Mehani Kawtar (dames) de MSB Sidi Bel Abbes ont remporté le trophée de la coupe d'Algérie de billard jeu à la neuf, clôturée samedi soir à la salle spécialisée «Luxury Pool» de Haï Gambetta d'Oran. Hichem Benaïssa s'est imposé en finale devant Okbani Nadim de l'ASK Oran sur le score de 9 à 5, alors que Mehani Kawtar s'est imposée devant Djellab Aziza de l'AS Kawkab Courbet d'Oran sur le score de 5 à 3. Chez les U21 le titre a été remporté par Slim M'hamed de l'AS Kawkab Courbet d'Oran, vainqueur en finale sur Hatem Younes du MSB Sidi Bel Abbes sur le score de 7 à 3.

Chez les jeunes talent des moins de 14 ans, le billardiste Boutlelis Abderrezak de l'ASH Mostaganem a battu en finale Brahma Alaa de Tipaza sur le score de 7 à 4. Le directeur de la com-

pétition, le juge arbitre international Chakib Mohamed El Raousti, s'est félicité du niveau d'organisation de cette compétition, marquée par le respect de toutes les normes internationales édictées par la Fédération internationale de billard et par un niveau technique «acceptable» dans l'ensemble. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par le club amateur CSA Kawkab Courbet Oran de billard en collaboration avec la Fédération algérienne de rafla et de billard (FARB), a enregistré la participation de 130 billardistes seniors dames et messieurs, U21 et jeunes de moins de 14 ans représentant 18 wilayas du pays.

APS

MEETING D'ALGER DE PARA-ATHLÉTISME:

PARTICIPATION RECORD AU RENDEZ-VOUS DU SATO AU COMPLEXE OLYMPIQUE

Neuf cent cinquante-neuf (959) athlètes filles et garçons de 62 associations et clubs de handisport, ainsi que la sélection nationale (B), constituée des jeunes talents, ont pris part au 2^e meeting national de para-athlétisme au Sato du complexe olympique «Mohamed Boudiaf» à Alger, ce qui constitue «un record absolu et historique de participation», de l'avis des présents. «Un chiffre aussi important qui a atteint 959 athlètes des deux sexes et tous types d'handicaps, c'est une première à ma connaissance, moi qui est un habitué de ces meetings en para-athlétisme et je fais toujours partis des officiels des compétitions.

Et en plus, tout c'est bien passé, puisque, auparavant et avec un nombre de participants, bien moins que celui-ci, on trouvait des difficultés à faire marcher les compétitions, sans bavures», ont expliqué des juges-arbitres de la ligue spécialisée chargée de l'organisation sportive. Organisé par la ligue algéroise handisport (LAH), sous l'égide de la Fédération algérienne handisport (FAH) et avec la collaboration de la ligue algéroise d'athlétisme (LAA), le 2^e meeting de para-athlétisme a été l'occasion pour les différentes associations et clubs et leurs staffs techniques d'évaluer leurs athlètes. Il s'agissait aussi d'analyser leurs capacités à concourir pour une médaille et essayer de confirmer leurs potentiels, même s'ils n'étaient qu'à leur second meeting national». Les représentants des associations et clubs participant ont relevé, avec «satisfaction» la bonne organisation du meeting sur plusieurs plans, expliquant que ce qui a rendu facile la tâche des organisateurs, est l'application, par la fédération, de la nouvelle plateforme numérique d'inscription et de gestion des licences obligatoires dans toutes les disciplines et pour tous les athlètes. Le programme proposé comportait quatorze épreuves (sept courses et autant aux concours). Le 2^e meeting d'Alger a été aussi l'occasion pour procéder à la classification de pas moins de 37 nouveaux athlètes en para-athlétisme, ce qui leur permettra de prendre part à l'avenir dans les compétitions nationales et internationales et qui leur ouvrira les portes des équipes nationales s'ils possèdent le niveau et le potentiel requis et exigé par la direction technique nationale. Au-delà des résultats techniques, ce rendez-vous a permis aux athlètes de la sélection «B» (jeunes talents) de para-athlétisme de préparer leur prochaine sortie, à savoir le meeting international de para-athlétisme de Tunis du 22 février au 5 mars 2024.

2024.

APS

REVISITER ABDELHALIM RAÏS

Une journée d'étude sur l'œuvre théâtrale du dramaturge disparu

Une journée d'étude sur l'un des maîtres à penser de la Troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) durant la Guerre de Libération Nationale, a été organisée, samedi à Alger, à l'occasion du centenaire de sa naissance, réunissant des universitaires, unanimes sur la grandeur et la pertinence de son œuvre prolifique.

Accueillie à l'Institut supérieur des métiers des Arts du spectacle et de l'audio-visuel (Ismas), cette journée d'étude a été animée par les docteurs et enseignants universitaires dans différentes régions d'Algérie, Makhlof Boukrouh, Brahim Nouel, Djamilia Mustapha Zeggai, Dalila Dali, Amina Hamani, Mina Merah et Youcef Zafane, ainsi que le dramaturge formateur Mohamed Bouiche et le comédien Abdelhamid Rabia. Lors de cette Journée d'étude, plusieurs thématiques ont été abordées autour de l'œuvre d'Abdelhalim Raïs, notamment, sa trilogie constituée des pièces : "Les enfants de la Casbah" (1959), "Le sang des libres" et "Les éternels" (1961), soutenue par "Le testament" pièce de théâtre écrite au début de l'année 1962. Une œuvre saisissante et réaliste qualifiée de "capitale" pour ses dimensions de "sensibilisation" du public et donc du peuple algérien, et de



"propagande" car il fallait également, faire retentir dans le monde, la voix de l'Algérie en guerre contre le colonialisme

français. Les communications ont porté sur la vision et les outils créatifs chez Abdelhalim Raïs, le théâtre de la résistance

et celui de l'urgence ponctuelle, lecture sur sa production dramaturgique, évocation de son riche parcours artistique, son passage du théâtre à la radio, puis au cinéma, la profondeur structurelle dans son œuvre "Dem El Ahrar" (+le sang des libres+, lecture sémiologique) et l'écriture dramaturgique dans le théâtre algérien à la lumière de l'approche sémiologique (les pièces de Abdelhalim Raïs).

Les intervenants ont abordé, également, les dimensions militante et sociologique dans son œuvre théâtrale, didascalie et procédés implicites, l'intertextualité entre le théâtre et le cinéma dans son parcours artistique, l'universalité de son œuvre (approche avec l'œuvre de Federico Garcia Lorca) et "Les enfants de la Casbah": dialectique entre le référent historique et son imaginaire créatif. Son passage à la radio et au cinéma a également été évoqué,

rappelant quelques films dans lesquels il avait été distribué, "La nuit a peur du soleil" (1971), "L'opium et le bâton" (1971) et "El Moufid" (1978).

Cette Journée d'étude ouvrira le champ à une série de recherches sur l'œuvre théâtrale d'Abdelhalim Raïs, Boualem Benraïs de son vrai nom (1924-1979), qui sera proposée comme projet de recherche à l'Agence thématique de recherche en sciences sociales et humaines.

Elle prélude également à la tenue en octobre 2024 d'un colloque national autour de l'œuvre de cette grande figure du théâtre algérien, qui sera sanctionnée par la publication d'un livre d'études et d'analyses de son œuvre qui succédera à celui déjà dans les rayons des bibliothèques universitaires du regretté Salah Lembarkia qui a publié quelque uns des textes de Abdelhalim Raïs.

I.Med

UN SPECTACLE DE DANSE DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION PRÉSENTÉ À ALGER

Compagnie "Samar-Bendaoud", une prestation haute en couleur et forte en émotions

«Dansons !», un spectacle de danse, de «diversité et d'inclusion», a été présenté, vendredi à Alger, par la Compagnie «Samar-Bendaoud», dans une prestation haute en couleurs et en émotions, rendue «au-delà des normes conventionnelles», devant un public nombreux.

Présenté au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, le spectacle, conçu et mis en scène par Samar Bendaoud, rappelle la noblesse de la danse, comme un moyen d'expression artistique, qui permet au corps de se raconter dans un langage universel hautement esthétique.

Fort de son message qui prône la promotion de la diversité corporelle dans l'expression artistique par la grâce du mouvement et la beauté du geste, le spectacle «Dansons !» souligne l'importance de la diversité et de l'inclusion dans le monde de la danse, qui affirme le droit pour tout individu à l'expression à travers la danse, indépendamment de son apparence physique.

Dans un programme prolifique déroulé en 90 mn de temps, vingt tableaux, conçus dans un beau mélange des genres, alliant le classique au contemporain et au folklore traditionnel, ont permis une belle randonnée onirique qui a débuté avec une belle invitation lancée au public à une immersion dans un univers feutré, où la danse transcende les frontières physiques.

D'une escale à une autre, les nombreux spectateurs sont transportés dans un tourbillon de grâce et de légèreté, sur des variations aux cadences à trois temps des valse, «bleue» et «blanche», avant d'enchaîner dans la grâce, avec «Casse-

noisette» et «Le lac des cygnes», deux pièces des plus célèbres du répertoire classique universel.

Les ballerines et les danseurs de différents niveaux de la Compagnie Samar-Bendaoud, ont été passés en revue, des classes benjamines à celles des adultes, tout le monde s'est gracieusement exprimé sur des pièces aussi célèbres qu'universelles, à l'instar de, «Carmen» de Georges Bizet (1838-1875), ou les extraits de différents mouvements des Opéras russes, «La Bayadère», ou «Raymonda».

Parmi les ballerines et les danseurs qui ont brillamment porté ce message d'ouverture à la pratique de la danse, Dekar Alicia, Mahfoud Lakehal, Ferial Ouitis, Katia hadj Messaoud, Yasmine Tinhinane Ouar, Kamelia Oukid, Lilya Chala et Sarah Mekkaoui, qui se sont investis dans des chorégraphies en solo, duo, trio ou d'ensemble, occupant tous les espaces de la

scène dans de belles géométries des mouvements.

Se mêlant aux couleurs vives des accoutrements, classiques, contemporains ou traditionnels des artistes, l'éclairage sous gélamines multicolores, latéral ou plein la scène, a permis au spectacle d'évoluer dans des atmosphères relevées et une ambiance de grands soirs.

La bande son et musique a également été imposante par le volume et le choix des différentes pièces, intelligemment adaptées aux thématiques traitées dans un spectacle visuel réussi dans tous ses ateliers.

La précision et la synchronisation des mouvements étaient également de mise sur d'autres pièces encore, à l'instar de, «Fille du pharaon», «La fille mal gardée» (duo, puis solo), «Fever Peggy Lee» (jazz), «Les questions d'Asa», «ousfour tal min choubbak», (l'oiseau apparu à la fenêtre), une danse en

hommage au peuple palestinien de Ghaza, qui continue de subir la barbarie, le génocide et les crimes de guerre, perpétrés par l'armée de l'occupation sioniste.

Le public qui a longtemps applaudi les artistes et interagi avec les différentes facettes du spectacle, a enfin apprécié les dernières danses du spectacle, exécutées sur les pièces, «J'écris ton nom» (extrait), «Nagada sang dhol» (Bollywood) et «Naili», une belle conclusion dans l'élégance, avec une mélodie du terroir et une cadence du patrimoine culturel algérien.

«Bien plus qu'un simple spectacle de danse, «Dansons !» est une ode à la diversité, à l'inclusion et à la puissance de l'expression artistique par le corps», explique Samar Bendaoud.

I.Med

GUELMA :

Une pièce de théâtre dépeignant la souffrance des prisonnières palestiniennes en préparation

Une nouvelle pièce intitulée «La prisonnière et la géolière», produite par le théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, pour la saison 2023-2024, dépeignant la souffrance des détenues palestiniennes dans les prisons de l'entité sioniste, est en préparation, a-t-on appris, dimanche, auprès des auteurs de l'œuvre.

L'auteur et metteur en scène de la pièce, Fouad Rouaïssia, a précisé à l'APS, en

marge d'un atelier de formation destiné aux acteurs distribués dans cette œuvre, à la maison de la culture Abdelmadjid Chafai, que le texte, les personnages et les événements sont le fruit de l'imagination de l'auteur, et que les faits se déroulent dans une des prisons de l'entité sioniste où est détenue, depuis des années, une palestinienne symboliquement dénommée «Chourouk Maqdissi Kanaân».

Une prisonnière qui résiste à la torture, à la douleur et aux ténèbres de la captivité avec aplomb, détermination, fierté et le sourire aux lèvres.

L'attitude de cette prisonnière peu commune, doyenne des détenues palestiniennes, perturbe d'ailleurs au plus haut point la géolière, que l'écrivain a appelée «Rafaya».

In APS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة المسكن والعمران والمدينة

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville

مديرية التجهيزات العمومية لولاية بجاية
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE
BEJAIA

NIF DU MAITRE DE L'OUVRAGE : 09 96 0601 90021 37

AVIS D'INFROCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE

Conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Bejaia, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°35/2023 paru aux quotidiens nationaux «L'EXPRESS الصحفية» Du 30/11/2023 portant : « PROJET : Réalisation d'un collège type 6 au niveau du site des 2798 LLV sidi boudherham, commune de Bejaia .cités d'habitat intégrés programme 2022, Qu'a l'issue de l'évaluation des offres, l'appel d'offres est déclaré infructueux pour insuffisance d'AP

L'EXPRESS DU 14/02/2024

ANEP : N° 2416004133

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : IN SALAH
DAIRA : IN GHAR
COMMUNE : IN-GHAR
C.F : 4220020000530801000

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTS AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N:02../2024

La Commune D'IN-GHAR - In Salah lance Un avis d'appel d'offre national ouverts avec exigence de capacités minimales pour : **Réalisation de la route reliant le quartier de lehdabe a la route communale n° 04 au nord du quartier d'esalam a une distance de 1.5 KM.**

Les Entreprises intéressées peuvent retirer le cahier de charges au siège de L'APC d'IN-GHAR (Bureau d'équipement) Contre un reçu de: 3.000.00 DA chez le trésorier communal

Les offres doivent être obligatoirement accompagnées des pièces Suivantes :

A)- Dossier de candidature :

- Déclaration de candidat.
- Déclaration de probité.
- Copie du statut légal de l'entreprise.
- Les pièces concernant les obligations à souscrire contre les personnes et sociétés.
- Les pièces capables d'évaluer les capacités des candidats et des engagés.
- * Les capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification : **Travaux publics VI et plus** activité principale
- * Les pièces financières = les trois derniers bilans des trois dernières années, références pécuniaires.
- * Les capacités techniques : Ressources humaines, Ressources matérielles, références professionnelles.

B)- L'OFFRE TECHNIQUE COMPREND :

- Déclaration d'inscription.
- Tout document capable d'évaluer l'offre technique.
- Mémoire technique justificatif.
- Cahier de charge contenant dans la dernière page la mention " Lu et APPROUVE " écrit à la main.

C)- L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

- Lettre d'engagement signé et daté
- Bordereau des prix unitaires signés et datés.
- Devis quantitatifs et estimatifs signé et daté.

Le dépôt du dossier de candidature et de l'offre technique et l'offre financier dans des enveloppes séparées et fermées avec précision démontrant chacune d'elles la mention «Dossier candidat» «offre technique» et «offre financier» suivant l'état et toutes ces enveloppes seront incluses dans une autre enveloppe avec précision et caché comprenant la mention : « A ouvrir uniquement par la Commission d'Ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Numéro des offres :

Objet demande de l'offre :

Les dossiers des offres sont déposés au bureau d'équipement de la commune d'In-Ghar W, In Salah La date Limite de préparation des offres est fixée à (10) jours calendaires à Compter de la première Parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale et/ou BOMOP.

Le dépôt des dossiers sont remis au dernier jour de la préparation des offres mentionnés ci-dessus à onze (11: 00) heures de l'après-midi si ce jour coïncide avec le repos ou congé réglementaire la période de prolongation sera reporté au jour été travail suivant

Les Entreprises Soumissionnaires Resteront engagées par leurs offres Pendant 90 jours en ajoutant la période de préparation des offres. Et ils sont invités à être présent lors de l'ouverture des plis qui sera définit par le dernier jour des soumissions fixé à onze heures (11: 00) au siège de la commune.

*OBS//Les pièces doivent être claires, et en vigueur.

L'EXPRESS DU 14/02/2024

ANEP : N° 2430000459

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL-HARRACH
COMMUNE DE OUED SMAR
NIF N°: 41000200001608501014

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS A L'ARTICLE 73 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15/247 DU 16/09/2015. PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIQUE.

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE OUED SMAR INFORME LES SOUMISSIONNAIRES QUI ONT PARTICIPES A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°10/2023.

PUBLIE : 27 AVRIL 2023 DANS LA QUOTIDIENS:

المشوار السياسي et L'EXPRESS RELATIF AU:

TRAVAUX REHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES DE BEAU-LIEU
COMMUNE DE OUED SMAR

DE L'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ PUBLIE LE 04 ET 05 DECEMBRE 2023 DANS LES QUTIDIENS: المشوار السياسي et L'EXPRESS AUX PROFITS DE L'ENTREPRISE :SARL MEFTAH ABDELKADER POUR MOTIF: MONTANT DU MARCHÉ ERRONE .

L'EXPRESS DU 14/02/2024

ANEP : N° 2416004404

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DE M'SILA
DAIRA : HAMMAM DALAA
COMMUNE: HAMMAM DALAA
Numéro d'identification fiscale : 098428039000135

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Suite de l'article 46 du décret présidentiel A/ Loi n° 25-12 du 18 Moharrum 1443 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hijja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de l'Assemblée populaire communale de HAMMAM DALAA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'APPEL D'OFFRE OUVERT APRES D'ANNULATION DE PROCEDURE N .01-2024 relatif à l'opération portant : **fouriture de cantines école de nourriture alimentation ANNEE 2024.**

Lot 01 - approvisionnement des cantines scolaires les viandes rouge et blanche et les œufs .

Paru dans les journaux nationaux ci après:

- Le journal ELGHAD ELDJAZAIRI en date du : 17-01-2024

- Le journal L'EXPRESS date du : 17-01-2024

Qu'après réunion de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres date du 25/01/2024, Propose

l'attribution provisoire du appel d'offre N° 01/2024 APRES D'ANNULATION DE PROCEDURE suite :

Nom d'opération	Fournisseurs	Montant de l'offre DA (minimes)	Montant de l'offre DA (maximes)	Note de l'offre technique	Numéro d'identification fiscale	Observations
Lot 01 - approvisionnement des cantines scolaires les viandes rouge et blanche et les œufs .	MANSOUR ABED RAZEK commerces de détail les viandes et la volaille et les œufs Cité KAROUE.	Avant Correction: 17.450.000,00 da	Avant Correction: 42.990.000,00 da	20,33	0828000100001181	Moins Disant
	COMMUNE HAMMAMA DALAA- WILAYA DE M'SILA	Après correction: 17.202.000,00 da	Après correction: 42.129.000,00 da			

suite de l'article 62 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hijja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de pouvoir public

Tous soumissionnaires qui contestent ce choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics communale dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 14/02/2024

ANEP : N° 2416004413

Le chiffre est affiché en gros et en rouge à la une d'Expresso, qui titre : "Plus de 251 000 Portugais sont obligés de cumuler deux emplois." Dans ses pages économiques, l'hebdomadaire précise que ce phénomène "bat des records". Le nombre de ces travailleurs qui cumulent deux ou trois jobs n'a en effet jamais été aussi élevé, du moins depuis 2011, lorsque l'Institut national des statistiques (INE) du Portugal a commencé à mesurer cette tendance. En s'appuyant sur ces dernières données, Expresso rapporte que leur nombre a même bondi de 7 % en 2023 : "Au cours d'une année où les budgets familiaux ont continué de souffrir fortement d'une inflation élevée et des hausses successives des taux d'intérêt, plus de 16 000 travailleurs ont dû trouver une autre source de revenus."

"C'est l'un des signes avant-coureurs, mais pas le seul, qui assombrit le marché du travail national", ajoute le journal, qui donne quelques précisions sur le profil de ces 251 000 cumulards forcés (sur une population active de près de 5 millions de personnes), qui se sont tournés en priorité vers le secteur du tourisme. Plus de la moitié d'entre eux (141 900) ont fait des études supérieures, mais c'est parmi les professionnels moins qualifiés que



le double emploi a le plus augmenté l'an passé. La précarité, mesurée par le poids des contrats précaires (CDD et autres situations, comme la prestation de services), s'est élevée en consé-

quence à 17,4 % en 2023, précisément l'année où le pays a vu la mise en œuvre de l'un des fleurons du gouvernement socialiste d'António Costa, "l'agenda pour un emploi digne", jus-

PRÉCARITÉ EN HAUSSE

Au Portugal, le cumul des emplois bat des records

Plus de 251 000 travailleurs dans le pays ont deux, voire trois emplois en même temps, rapporte l'hebdomadaire "Expresso", sur la foi de nouvelles données diffusées par l'Institut national des statistiques. Les moins qualifiés sont les premiers concernés.

tement destiné à endiguer les "nouvelles formes de travail atypiques et précaires".

In Courrier international

MISES À JOUR À DISTANCE

DES LOGICIELS PEUVENT TRANSFORMER L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

De nos jours, il n'est pas toujours nécessaire d'aller chez le mécanicien pour faire une réparation à un véhicule connecté. Selon des experts, l'industrie automobile évolue de plus en plus vers les véhicules équipés de nombreux logiciels. À cause de cette tendance, télécharger à distance une mise à jour deviendra plus habituel.

En décembre, Tesla avait dû rappeler plus de deux millions de véhicules à cause d'une défectuosité au système d'autopilotage qui avait provoqué des collisions mortelles, selon l'agence américaine des transports. L'entreprise a pu lancer plusieurs mises à jour logicielles à distance pour corriger le problème. «Les logiciels ne sont plus vraiment une option pour les fabricants automobiles, c'est une obligation, soutient Dylan Khoo, un expert de l'industrie automobile pour la firme ABI Research. Les véhicules doivent être équipés de logiciels. Et les logiciels ont souvent des bogues. Les logiciels nécessiteront des mises à jour et si on ne peut pas le faire à distance, cela consommera beaucoup de temps.»

Les mises à jour à distance sont similaires à celles que l'on reçoit pour son cellulaire ou son ordinateur portable.

Dylan Khoo dit que ces mises à jour peuvent être réalisées automatiquement ou le propriétaire d'un véhicule peut les télécharger après avoir reçu un avis sur une application mobile.

«Le véritable bénéfice de cette technologie est que les fabricants peuvent mieux contrôler les mises à jour et actualiser plus souvent les logiciels», juge-t-il. Il note aussi que des mises à jour plus fréquentes peuvent aussi aider à réagir rapidement contre des menaces à la sécurité. Tesla a été le premier constructeur automobile à proposer des mises à jour à distance, il y a plus de 10 ans. Celles-ci ont grandement amélioré l'expérience des consommateurs, dit Robert Falzon, responsable du génie à la firme Check Point Software Technologies. «Il fallait aller chez le concessionnaire chaque fois qu'il fallait mettre à jour un logiciel. Cela nécessitait quelques heures. Cela exigeait un effort considérable.» Les fabricants peuvent crypter un logiciel afin que les mises à jour soient lancées à partir d'un serveur qui pourra les télécharger dans le véhicule. Une mise à jour mineure ne prendra que cinq minutes, estime Robert Falzon. Toutefois, le recours à une mise à jour pour réparer un problème à un système plus crucial est moins habituel, dit Dylan Khoo. Une majorité d'entreprises se montrent hésitantes à envoyer des mises à jour à distance qui pourraient mal tourner. Il existe quelques cas impliquant des mises à jour ayant

désactivé des fonctions d'un véhicule. L'an dernier, le propriétaire d'une Ford Mach-E avait publié sur internet la photo de la console du véhicule après l'échec d'une mise à jour. On pouvait lire: «malheureusement, la mise à jour récente du logiciel n'a pas été réussie. Vous pouvez plus utiliser votre véhicule». Ford a indiqué que ce problème n'est survenu que rarement. Le client a reçu de l'aide pour se dépêtrer de la situation. «Comme le client l'a fait observer sur un message publié sur les réseaux sociaux, l'équipe Ford a réagi immédiatement et a réglé le problème», a raconté la directrice des communications de Ford Canada, Megan Joakim, dans un courriel. En 2023, des 147 rappels liés à un problème de logiciel survenus aux États-Unis, seulement 18 comportaient l'option d'une mise à jour à distance. Au cours des cinq dernières années, plus de 20 millions de véhicules ont été rappelés aux États-Unis à cause d'un logiciel. Le problème ne pouvait pas être réparé par une mise à jour à distance, ajoute Dylan Khoo. Malgré le développement des logiciels, les consommateurs devront toujours aller chez le mécanicien pour les changements d'huile ou autres réparations. «Personne ne réparera des freins défectueux ou une transmission à distance, affirme Huw Williams, porte-parole de la Corporation des associations de détaillants d'automobiles. Les concessionnaires et les mécaniciens continueront à jouer un rôle dans le service d'après-vente d'un véhicule.»

In Les affaires

APRÈS L'EXEMPTION DE VISA POUR 79 PAYS

LE MALAWI S'ATTEND À UN BOOM TOURISTIQUE

Le président du Malawi, Lazarus Chakwera, a annoncé vendredi une annulation des frais de visa pour les citoyens de 79 pays. L'inclusion des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Chine entraînerait un boom touristique dans ce pays d'Afrique du Sud-Est. "Outre l'exemption, nous avons conclu des accords bilatéraux avec d'autres pays pour que leurs compagnies aériennes volent directement vers le Malawi", a déclaré Chakwera au Parlement, précisant que les compagnies aériennes nationales du Mozambique, de l'Ouganda et du Koweït se sont engagées à commencer à transporter des passagers vers le Malawi. "Donc, j'espère que le ministère des Affaires étrangères

ONU

PRÈS DE LA MOITIÉ DES ESPÈCES MIGRATRICES MENACÉES D'EXTINCTION

Près de la moitié des espèces migratrices de la planète connaissent un déclin dramatique en raison de la pollution et du changement climatique. C'est ce que révèle une nouvelle étude des Nations unies portant sur 1 200 espèces dans le monde.

Alors que s'est ouvert ce lundi 12 février en Ouzbékistan la COP 14 sur les espèces migratrices, l'ONU publie un rapport alarmant qui indique que 44 % d'entre elles sont en déclin et qu'environ un cinquième d'entre elles sont menacées d'extinction.

"Ce sont des espèces qui se déplacent partout dans le monde. Elles se déplacent pour se nourrir et se reproduire. Elles ont également besoin de sites d'arrêt en cours de route", a indiqué Kelly Malsch, autrice principale du rapport publié lors d'une conférence des Nations unies sur la faune sauvage à Samarkand, en Ouzbékistan.

"Ces espèces vivent dans des habitats qui sont très importants car ils nous fournissent de l'eau propre, de l'air

pur, de la nourriture, une protection des côtes et des autres littoraux, et ainsi de suite. Les forêts ne se limitent pas qu'aux arbres. Les zones humides ne se limitent pas qu'aux roseaux et aux herbes. Il s'agit de l'ensemble de l'écosystème et des animaux qui y vivent, et les espèces migratrices font partie de tous ces écosystèmes", explique Colman O'Criodain, responsable de la politique en matière de faune et de flore sauvages au WWF International. Les participants à la réunion des Nations unies sur la crise prévoient d'évaluer les propositions de mesures de conservation. Le rapport suggère encore d'élargir la liste d'espèces répertoriées par la Convention pour attirer l'attention sur d'autres animaux en danger. Il liste ainsi près de 400 espèces menacées ou quasi menacées qui ne figurent pas encore dans les listes de la Convention. L'étude souligne également que, la migration étant un phénomène transnational, seule une action coordonnée des gouvernements mondiaux peut sauver certaines espèces de l'extinction.

In Africanews

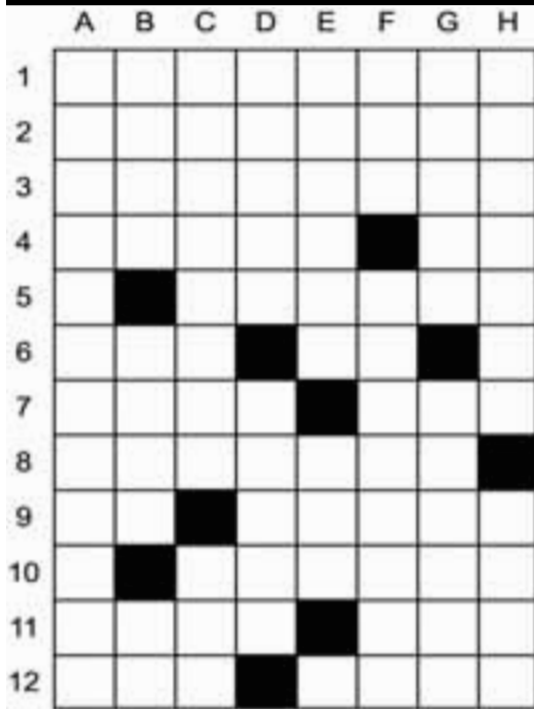
atténuera également les autres obstacles qui affectent les voyages dans le pays", a-t-il ajouté lors de son troisième discours sur l'état de la nation au début de la réunion budgétaire 2024-25 du Parlement. La déclaration de Chakwera fait suite à l'ajout de 30 pays dont les ressortissants sont libres d'entrer au Malawi sans visa. La loi modifiée sur l'immigration montre qu'il s'agit entre autres de la Russie, la France et l'Italie. La ministre du Tourisme, Vera Kamtukule, a déclaré que la suppression de l'obligation de visa pour ces pays contribuerait à stimuler l'économie ainsi que le secteur du tourisme. Elle a souligné que les exigences en matière de visa faisaient partie des facteurs affectant le tourisme au Malawi, largement connu sous le nom de « cœur chaleureux de l'Afrique ». Les voyageurs devaient payer 50 dollars par entrée unique, tandis qu'un visa à entrées multiples de six mois

coûtait 150 dollars. Un visa à entrées multiples pour 12 mois coûtait 250 dollars. Le Malawi a du mal à profiter du boom du tourisme mondial depuis le début de la pandémie de coronavirus. Les chiffres du Conseil mondial du voyage et du tourisme indiquent qu'en 2021, le pays a généré 14,6 millions de dollars grâce aux dépenses des visiteurs internationaux, soit une baisse par rapport aux 34,2 millions de dollars de 2020.

Avant la pandémie de 2019, le Malawi générait 64,7 millions de dollars en dépenses des visiteurs internationaux, soit 47 % de moins que ce que le pays avait généré en 2020. Le Malawi cherche à faire passer le nombre de touristes de 900 000 avant la pandémie à 1,5 million par an d'ici 2030. Actuellement, elle accueille environ 600 000 touristes par an.

In Agence Anadolu

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

HORIZONTALEMENT

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

LES MOTS FLÉCHÉS

ALLANT AU HASARD
BÂTON DE KHÔL

L'OISEAU DU LAC
CLOWN AU NEZ ROUGE

DES GENS AVANT LES AUTRES
ANIMAL DE JEU

PÉRIODE PRÉCÉDANT NOËL
POILUS
ANGLAIS TITRE

À PEINE CUITÉ
AGITATION, EXCITATION

AMI D'OBÉLIX
ASSEMBLÉ

CRIS DU LION
DRAPE SUR LES HANCHES

QUI VA ÉTONNER DU MONDE

DÉVÊTUE
BREVET TECHNIQUE

QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE

CHANTEUSES ESTIVALES DU MIDI

APRÈS CELLE
DEUX FOIS CINQ

ACCUEILLI AVEC DES SIFFLETS
HABITUÉLLES

ETENDE D'EAU DOUCE
ILS FONT MAL AUX PIEDS

QUI N'EST PAS RESTÉE EN TRAVERS DU COSIER
TROUBLE SUR LA VOIE PUBLIQUE

HALTE AUX TRAINS
DOTÉ, NANTI

ON Y RANGE SES AFFAIRES À LA PISCINE

NUAGE BLANC
MONUMENT FUNÉRAIRE

SAINT EN MANCHE
RÉPLIQUE PUÉRILE

CONSERVER EN ENTREPÔT
ROUTON DU JARDIN

BRILLE MAIS C'EST DU TOC
ACTION POSTALE

OPTICIEN
HOMME-SINGE

REPASSÉ PAR LES YEUX

PRÉCÈDE UN VERBE PRONOMINAL
OUVRES LE FEU



SIDOKU

	5				4	6		1
	9			6	2			
	7							4
		8			6			
		4		5		7		
			7			3		
5								2
			2	9				4
2		3	4					5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACCROCHE AGITE ARBORETUM ARRHES AVILIR BARGE BELUGA BROUSER CAPOT
CIBLER COBAYE ELECTRON EMBLEME FLAIR GLOIRE GUAI MACHIAVEL MILITAIRE
NAUTILE NIVEAL PROPICE RATATINE REAL TENUITE VELER VOCAL

I	L	A	E	R	A	B	V	M	N	E	M
E	A	G	T	V	A	R	U	O	R	A	E
H	E	U	I	R	E	T	R	I	C	L	M
C	C	L	G	Y	E	T	A	H	I	A	E
O	I	E	A	R	C	T	I	T	E	R	L
R	P	B	O	E	I	A	U	U	I	S	B
C	O	B	L	L	V	A	P	O	N	N	M
C	R	E	I	E	N	I	L	O	R	E	E
A	P	M	L	V	R	G	N	F	T	B	T

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 06:20	DOHR 12:57	ASR 15:37	MAGHREB 17:56	ISHA 19:24
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

COOPÉRATION ALGÉRO-TURQUE LES PARLEMENTS DES DEUX PAYS SALUENT UN ÉLAN CROISSANT DE RAPPROCHEMENT

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération Internationale et de la Communauté algérienne à l'étranger au

Conseil de la nation, Mohamed Amroune, chargé par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu mardi le président de la Commission des Affaires étrangères de la Grande Assemblée nationale de la République de Turquie, Fuat Oktay, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du Conseil. La rencontre « a été l'occa-

sion de passer en revue le développement des relations historiques solides et profondes entre l'Algérie et la Turquie, ainsi que les perspectives de coopération bilatérale dans le cadre de la dynamique active que connaissent les relations entre les deux pays et les deux peuples amis, sur orientation des dirigeants des deux pays.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 14 FEVRIER 2024 // N°749 // PRIX 20 DA

RAFAH, SOUS LE FEU D'UNE NOUVELLE OFFENSIVE

L'entité sioniste défie de façon éhontée les appels lancés par le monde entier

Cette offensive a provoqué un coup de sang du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. « Ils vont évacuer » les Palestiniens : « Où ? Sur la Lune ? », s'est interrogé à Bruxelles le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ce dernier a aussi livré un plaidoyer pour l'arrêt de la vente d'armes à l'armée d'occupation.



Dans la nuit du dimanche 11 au lundi 12 janvier, l'armée d'occupation a bombardé la ville de Rafah, dans l'extrême sud de Gaza, où sont massées environ 1,4 million de personnes ayant fui le nord de l'enclave. Selon le ministère de la Santé, cité par des médias palestiniens, au moins 67 personnes sont mortes dans l'opération israélienne. « Vers minuit, nous avons entendu de fortes explosions, comme si l'enfer était tombé sur les civils », a raconté à l'AFP Abou Souhhaib, un habitant du quartier d'al-Shaboura à Rafah. Après d'une journaliste

du New York Times, Ghada al-Kurd, 37 ans et réfugiée à Rafah, fait part d'une nuit « indescriptible ». « Les bombardements étaient partout, nous étions convaincus que l'armée israélienne envahissait Rafah », explique-t-elle, décrivant des réfugiés affolés dans une situation où "personne ne savait où aller". Mohamed Zoghroub, un habitant de Rafah, explique de son côté à l'agence américaine Associated Press, s'être retrouvé à "courir avec nos enfants, à cause des frappes aériennes, dans toutes les directions". Dans l'hôpital koweïtien de Gaza, situé à Rafah, "il y avait beaucoup de morceaux de corps", décrit de son côté au quotidien new-yorkais Maher Abu Arar, porte-parole de l'éta-

blissement. Il explique que son hôpital a accueilli 15 corps et 50 blessés à la suite de ces frappes "successives et soudaines". Du côté de l'hôpital Abou Youssef al-Najjar de Rafah, le directeur explique avoir accueilli 52 corps et une centaine de blessés. Le monde entier s'oppose à cette offensive. Le président des Etats-Unis, Joe Biden, a reçu lundi 12 février le roi Abdallah II de Jordanie. Au cours de leur allocution commune prononcée à la Maison blanche, le souverain a plaidé pour un « cessez-le-feu durable et immédiat » dans l'enclave palestinienne. Joe Biden, lui, a préféré évoquer une pause « d'au moins six semaines », dans le cadre d'un accord, qui reste à trouver, sur la libération des otages encore

détenus dans la bande. Les deux dirigeants ont par ailleurs chacun évoqué la situation de Rafah. « Nous ne pouvons pas nous permettre une attaque israélienne sur Rafah », a dit Abdallah II, ajoutant que « la situation était déjà insupportable pour plus d'un million de personnes qui ont été poussées vers (cette ville frontalière avec l'Egypte) depuis que la guerre a commencé ». Le Canada est également opposé à toute opération militaire dans la ville de Rafah, a affirmé lundi la ministre des Affaires étrangères, Mélanie Joly, reprise par Radio-Canada. « Je suis extrêmement préoccupée par ce qui se passe à Rafah », a dit la ministre Joly, alors que des bombardements de l'armée israélienne ont fait une centaine de morts dans cette ville. Cette offensive a par ailleurs provoqué un coup de sang du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell. « Ils vont évacuer » les Palestiniens : « Où ? Sur la Lune ? », s'est interrogé à Bruxelles le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Ce dernier a aussi livré un plaidoyer pour l'arrêt de la vente d'armes à l'armée israélienne.

Yucef S

ALORS QUE LE MAKHZEN S'AMOURACHE AVEC LES SIONISTES LES TRAFIQUANTS DE DROGUE MAROCAINS SOLIDAIRES AVEC GHAZA !

Les trafiquants de drogue marocains ont apparemment plus de « nif » que leur Makhzen. Selon ce que rapporte le site Internet israélien « Mako », cité par plusieurs médias, ils ont en effet, interrompu collectivement toutes leurs contrebandes avec leurs clients israéliens, en signe de solidarité avec Ghaza. « Pas de haschisch pour les Israéliens » est devenu depuis peu le mot du ralliement de l'ensemble des contrebandiers marocains ayant affaire avec des Israéliens, qui usent ainsi de ce moyen singulier pour exprimer leur soutien à Ghaza. « Nous avons de bonnes relations commerciales avec les Israéliens avant le début de la guerre, mais cela a changé avec l'éclatement du conflit » a déclaré au site Mako, l'un des trafiquant de drogue qui commerçait avec les Israéliens. « Comment accepter que des Israéliens puissent gagner leur vie en vendant du haschich marocain alors que nos frères palestiniens souffrent de la faim et vivent dans des conditions inhumaines ? » ajoutent-ils. Ce boycott des trafiquants marocains a forcé certain contrebandiers israéliens à réduire ou à cesser carrément leurs activités. Evidemment, ils acceptent de mal gré cette situation et ils s'agitent ces jours-ci pour faire revenir les trafiquants marocains à de meilleurs sentiments. Un kilo de haschich marocain est vendu en Israël pour 300 000 shekels, soit environ 80 000 dollars. Quand on sait les gros bénéfices que tirent les contrebandiers israéliens de ce trafic, on comprend mieux leur agitation actuels pour convaincre leurs partenaires marocains de mettre fin à ce boycott qui les prive de leur gagne pain.

B.B.

AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

LE MAROC FAIT LA PROMOTION DE SON AGENDA COLONIALISTE

Selon une déclaration de presse faite par l'Ambassadeur Oubi Bouchraya Bachir, Représentant du Front Polisario en Suisse et pour l'ONU et les organisations internationales à Genève, le Conseil des droits de l'homme de l'ONU doit prendre des mesures pour empêcher le plan du Maroc de transformer sa présidence du Conseil en une plate-forme pour la promotion de son agenda colonialiste au Sahara Occidental". Immédiatement après son élection à la présidence du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, le Maroc a commencé à mettre en œuvre son plan pour utiliser cette position internationale pour promouvoir son agenda national de colonisation du Sahara occidental. Le Maroc a été élu président du Conseil le 10 janvier 2024. Au début du mois de février 2024, 14 ambassadeurs accrédités auprès de l'ONU à Genève ont été invités pour une visite d'une semaine par le Maroc dans le territoire occupé du Sahara occidental. Aussi

bien cette visite que la présence de 14 ambassadeurs ont été instrumentalisés dans une opération de propagande médiatique à grande échelle par le Maroc. La campagne de propagande visait exclusivement à tromper l'opinion publique et à utiliser abusivement la présidence du Conseil pour promouvoir l'occupation militaire illégale du Sahara occidental par le Maroc. Cette instrumentalisation est contraire au mandat du président et à l'esprit du Conseil identifié lors de sa création par la résolution A/RES/60/251 (avril 2006) rappelant l'importance primordiale du "principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples", soulignant la nécessité cruciale "d'assurer l'universalité, l'objectivité et la non-sélectivité dans l'examen des questions relatives aux droits de l'homme, et l'élimination des doubles standards et de la politisation". Il s'agit également d'une violation du droit international et de la Charte des Nations

Unies, qui considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome et occupé en attente de décolonisation. L'instrumentalisation par le Maroc de la présidence ne peut pas rectifier l'image détériorée du Maroc après les scandales du "MoroccoGate", "Pegasus" et le massacre commis contre les immigrants africains à Melilla, juin 2022, ni couvrir le siège, l'expulsion systématique des observateurs internationaux et les violations flagrantes des droits de l'homme commises par le Maroc au Sahara Occidental, bien documentées par les organisations internationales. Le Front Polisario, seul représentant légitime du peuple sahraoui, condamne cette visite et invite les membres du Conseil à prendre les mesures nécessaires pour empêcher le projet du Maroc de transformer son mandat de président en une plateforme au service de son agenda colonialiste au Sahara occidental.

Y.B

